



**PROTOCOLE
D'ENGAGEMENTS
RENFORCES RECIPROQUES**

**CONTRAT DE VILLE
DE BEDARIEUX
2020 - 2022**

Table des matières

PREAMBULE	6
OBJET DU PROTOCOLE.....	7
CONTENU DU PROTOCOLE	7
PILIER I.....	9
1. Renforcer l'action du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)	10
2. Renforcement du PRE (Programme de réussite éducative).....	12
3. Animation du Projet Educatif Territorial (PEDT)	14
4. Soutien à la parentalité	16
5. Création et animation d'un réseau parentalité.....	18
6. Création de lien social autour d'initiatives citoyennes	19
7. Démocratisation des pratiques sportives pour un public féminin.....	21
8. Animation de temps d'échanges inter-associatif.....	23
9. Accès au sport et santé	24
10. Démocratisation de l'accès à la culture cinématographique pour les jeunes	26
11. La danse comme outil d'intégration et d'estime de soi.....	27
12. Démocratisation de l'accès à la culture littéraire, théâtrale et artistique	29
13. Valoriser la jeunesse et renforcer le lien social par des actions média (Pocket film, radio).....	31
14. Pérenniser les actions au service de la maîtrise du français.....	33
15. Accès aux droits.....	35
16. Permanence locale de la Maison des adolescents.....	36
17. Mise en place d'un groupe de travail sur la thématique de la santé avec l'ensemble des acteurs concernés.	38
Coordination entre le volet santé du contrat de ville et les orientations stratégiques du Contrat Local de Santé n°2 porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.....	38
18. Apporter une réponse globale en addictologie	40
PILIER II	41
19. Mise en place et coordination de la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité)	42
20. Accompagnement et développement du Conseil Citoyen.....	44
21. Organisation de marches exploratoires de femmes	46
22. Développer des actions de médiation auprès des jeunes et des habitants du quartier prioritaire en s'appuyant sur une médiatrice sociale (Adulte relais).....	48
23. Consolidation de l'équipe MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale)	50
24. Création de tiers-lieux.....	52
25. Projet d'aménagement rue des Aires et place Rabaud.....	54
26. Réhabilitation de la place de la Vierge.....	55

27.	Réhabilitation du quartier Saint Louis – Travail de mémoire autour du quartier.....	56
28.	Amélioration de l’habitat privé en QPV	58
PILIER III		60
29.	Mobilisation renforcée des dispositifs de droit commun emploi et formation professionnelle en faveur des résidents des quartiers	61
30.	Développement du Lieu Ressources	63
31.	Lever les freins d’accès à l’emploi du public du quartier prioritaire.....	65
32.	Mise en place d’un groupe de travail sur la thématique de l’emploi avec l’ensemble des acteurs concernés	68
33.	Dynamiser la vie économique du quartier prioritaire.....	69
34.	Engager des actions de formation à destination des commerçants de proximité	72
35.	Organisation des éditions annuelles du Forum de l’emploi.....	74
ANNEXES		76
	Tableaux d’Engagements Renforcés.....	77
	Liste des membres du Conseil citoyen de Bédarieux	88
	Les signataires du Protocole d’Engagements Renforcés Réciproques	90

ENTRE :

L'Etat, représenté par le Préfet de l'Hérault, Jacques WITKOWSKI,

ET :

La Communauté de communes Grand Orb, représentée par son Président, Antoine MARTINEZ,

ET :

La Ville de Bédarieux, représentée par son Maire, Antoine MARTINEZ,

ET :

La Région Occitanie, représentée par sa Présidente, Carole DELGA,

ET :

Le Département de l'Hérault, représenté par son Président, Kléber MESQUIDA,

ET :

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault, représentée par son Directeur, Thierry MATHIEU,

ET :

Hérault Habitat, représenté par son Président, Vincent GAUDY

ET :

La Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par son Directeur Régional, Olivier CAMAU,

ET :

L'Académie de Montpellier, représentée par sa Rectrice, Béatrice GILLE

ET :

L'Agence Régionale de Santé, représentée par son Directeur Général, Pierre RICORDEAU

ET :

Pôle Emploi, représenté par son Directeur Territorial, Joseph SANFILIPPO

ET :

Le Tribunal de Grande Instance de Béziers, représenté par le Procureur de la République, Yvon CALVET,

ET :

La Chambre de Commerces et d'Industrie de Béziers Saint-Pons, représentée par son Président, André DELJARRY,

ET :

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat, représentée par son Président, Christian POUJOL,

ET :

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, représenté par son Président, Jean ARCAS,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

PREAMBULE

Le 12 octobre 2015, le Contrat de ville de Bédarieux a été signé, dans le respect de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 qui développe une forte ambition pour les quartiers populaires, renouvelle durablement les outils d'intervention de la politique de la ville¹ et pose le principe d'une participation des habitants à la co-construction des contrats de ville et à leur pilotage à travers la mise en place des conseils citoyens dans chacun des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le 13 octobre 2016, un Avenant au Contrat de ville a été signé par les partenaires. L'objectif de cet Avenant était d'apporter des précisions au Contrat-cadre et de définir un cadre général d'intervention en s'appuyant sur des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels, déclinés en fiches actions.

Sur l'ensemble des 3 piliers (cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, et emploi et développement économique), les partenaires ont identifié 6 priorités stratégiques :

- Promouvoir la réussite éducative des enfants et des jeunes ;
- Soutenir l'accès à la culture, aux sports, et à la vie associative ;
- Garantir l'accès à la santé et à l'offre médico-sociale ;
- Revitaliser le centre-ville ;
- Réhabiliter les logements dans le territoire prioritaire ;
- Créer un environnement favorable au développement de l'emploi et de l'activité économique.

28 fiches actions ont été ainsi validées, réparties dans les 3 piliers (14 dans le pilier Cohésion sociale, 9 dans le pilier Cadre de vie et Renouvellement urbain et 5 dans le pilier Développement économique et emploi).

Le 24 octobre 2018, un Rapport d'Evaluation à mi-parcours du Contrat de ville a été adopté en Comité de pilotage. Ce Rapport d'Evaluation a été élaboré au travers d'un travail multi-partenarial avec l'ensemble des parties prenantes au Contrat de ville (partenaires, financeurs, porteurs de projets, élus, conseil citoyen).

L'Evaluation a porté sur 5 axes privilégiés :

- Mise à jour du diagnostic initial du Contrat de ville
- Appréciation de la gouvernance du Contrat de ville
- Identification de la mobilisation du droit commun
- Avancement et équilibre entre les différentes priorités identifiées dans le Contrat de ville avec un focus sur la thématique « développement économique »
- Prise en compte de la jeunesse comme priorité transversale du Contrat de ville

¹ Circulaire du Premier Ministre du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération et Circulaire du 15 octobre 2014 relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville

Le Comité de Pilotage a validé les 37 recommandations issues du Rapport d'Evaluation.

OBJET DU PROTOCOLE

La loi de Finances du 28 décembre 2018 prolonge la durée des contrats de ville jusqu'en 2022. Une circulaire ministérielle du 22 janvier 2019 a défini les modalités de rénovation des contrats de ville qui prend la forme d'un Protocole d'Engagements Renforcés Réciproques (PERR), à élaborer de manière partenariale avec les signataires du contrat-cadre.

L'objet de ce Protocole est de définir les priorités et les engagements des partenaires pour la période 2020 – 2022. Ces engagements sont ainsi déclinés dans un tableau synthétique reprenant les grands axes d'engagements par priorité stratégique.

Une déclinaison opérationnelle de ces priorités stratégiques, au regard des engagements pris, prend la forme de fiches actions déclinées dans le Protocole.

CONTENU DU PROTOCOLE

Un tableau d'engagements des partenaires reprend les grands engagements déclinés par orientation stratégique prioritaire.

Les enjeux identifiés dans le contrat-cadre ont été déclinés opérationnellement en fiches actions décrites ci-dessous, par pilier :

- I. Pilier Cohésion sociale
 - Nombre d'actions : 18
- II. Pilier Cadre de vie / Renouvellement urbain
 - Nombre d'actions : 10
- III. Pilier Développement économique, Insertion et Emploi
 - Nombre d'actions : 7

PILIER I

COHESION SOCIALE

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 1

1. Renforcer l'action du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Responsable de l'action :

Hélène VERNET-MARTIN, Directrice du CCAS et Cheffe du service enfance et jeunesse

Ville de Bédarieux

04.67.23.31.90 / hvernetmartin@bedarieux.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

La ville de Bédarieux a une politique enfance-familles très sociale, avec des tarifs très abordables. Une seule inscription de 40 € pour l'année scolaire permet à un enfant de l'élémentaire d'accéder sans coût supplémentaire à l'ensemble des services périscolaires : ALP mais aussi aide aux devoirs.

Malgré cela, des enfants nécessitant un accompagnement sur leur scolarité, complémentaire aux aides déjà mises en œuvre au sein de l'école par les équipes enseignantes (aide aux devoirs, soutien méthodologique aux parents, ouverture à la culture...) n'accèdent souvent pas à ces services.

Par ailleurs, avec le retour à la semaine des 4 jours scolaires et l'arrêt des TAP (temps d'activité périscolaire), les enfants des familles les plus fragiles ont perdu un dispositif fort d'accès à la culture et au sport. L'ouverture du dispositif à tous les enfants inscrits en école publique maternelle et élémentaire favoriserait l'égalité des chances et la mixité sociale.

Le CLAS devra permettre à des enfants en élémentaire/secondaire et en difficultés scolaires, principalement issus de familles en difficultés, de réussir leur scolarité en permettant à leur parent de s'impliquer dans leur parcours éducatif scolaire et d'accéder à la culture.

Ce renforcement des liens entre l'école, le collège, le lycée et les parents d'élèves constitue un élément indispensable de la prévention de l'absentéisme scolaire. Il devrait permettre une prise en compte de la multiplicité de ses causes. L'implication de l'ensemble des acteurs de l'éducation constitue un levier essentiel pour prévenir les situations d'absentéisme.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La promotion de la réussite éducative des enfants et des jeunes

Objectifs opérationnels :

- ✓ Le soutien à la parentalité
- ✓ La lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme
- ✓ La valorisation des compétences des parents en les associant à la réussite éducative de leur enfant
- ✓ L'intégration de l'éducation par le sport et la culture

Descriptif de l'action :

Les enfants sont accueillis à l'école, deux soirs par semaine, en compagnie de leur(s) parent(s), l'objectif du CLAS n'étant pas de se substituer à l'aide aux devoirs mais de permettre à la famille de participer activement à l'accompagnement de son ou ses enfants.

Sensibilisation à la régularité de la fréquentation de l'école, aide aux devoirs adaptée en présence des parents, accompagnement vers les lieux de culture sont des éléments forts du CLAS.

Un groupe d'enfants est accueilli dans les locaux de l'école pour favoriser le rapprochement des familles et du milieu scolaire.

Le CLAS sert aussi de passerelle vers les autres dispositifs : dans l'année scolaire, quand un binôme enfant-famille sera suffisamment autonome, l'enfant pourra alors être orienté vers les dispositifs de droit commun, libérant une place pour d'autres enfants, d'autres familles.

Résultats attendus

Les actions proposées dans le CLAS s'exercent dans un cadre laïque, mixte et visent à encourager l'envie d'apprendre, le plaisir de découvrir tout en renforçant le sens de la scolarité des enfants et des jeunes.

Pour assurer la réussite scolaire des enfants, il est également important de toucher les parents afin qu'une co-éducation s'installe véritablement. L'accompagnement à la scolarité du CLAS permet d'offrir un accompagnement et des conseils aux familles dans le cadre du suivi de la scolarité de leur enfant. Il offre aux parents un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Baisse de l'absentéisme
- Amélioration du comportement
- Implication des parents

Calendrier

2019 - 2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 2

2. Renforcement du PRE (Programme de réussite éducative)

Responsable de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Dans le diagnostic de territoire, des inégalités dans les parcours ont été soulignées comme étant liées à l'origine sociale. Les équipes enseignantes constatent de l'absentéisme et un désengagement de certaines familles. Des difficultés plus marquées peuvent s'observer chez les enfants des familles qui sont en rupture avec le système scolaire.

Les interventions sociales sectorisées ne parviennent pas toujours à répondre aux situations, souvent complexes, des familles qui rencontrent des difficultés sociales et économiques.

Ainsi, la mise en œuvre d'un Programme de Réussite Educative sur le territoire prioritaire permet de créer de nouvelles formes de coopération, dans une démarche de suivi individualisé et d'accompagnement global des familles et de leurs enfants.

Quatre ans après sa création, le PRE poursuit ses objectifs au travers de la promotion de l'égalité des chances et de la réussite scolaire pour tous les enfants.

Des éléments d'améliorations sont soulevés au regard de l'expérience et de l'analyse des résultats des accompagnements antérieurs.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La promotion de la réussite éducative des enfants et des jeunes.

Objectif opérationnel :

- ✓ Accompagner les enfants et leur famille dans les domaines éducatif, périscolaire, culturel, social ou sanitaire

Descriptif de l'action :

Le PRE consiste à donner leur chance aux enfants et aux jeunes qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. Il accompagne donc spécifiquement ceux qui présentent les plus grands signes de fragilité. Ceci se réalise au travers d'actions individualisées auprès d'enfants identifiés ou d'actions collectives pour favoriser la sociabilité et l'épanouissement personnel.

Les besoins des familles étant spécifiques, le PRE a vocation à évoluer pour y répondre au mieux. La mise en place de parcours plus courts, aux objectifs définis à court terme permettra de valoriser ses actions qui viennent en soutien des familles. Il s'agira de traiter, en lien avec l'institution scolaire, les difficultés qui concernent le décrochage, l'absentéisme scolaire, le repli sur soi et les problèmes de comportement de façon ciblée et adaptative. Une attention particulière sera portée sur les entrées en CP, passage sensible de la scolarité des enfants.

Cette démarche devrait permettre d'augmenter le nombre de parcours. De fait, l'appel à de nouveaux vacataires pourrait être envisagé. Dans cette volonté de voir évoluer le dispositif, d'avantage de temps collectifs seront mis en place : sorties, ateliers manuels, participation à des fêtes annuelles etc. Les expériences antérieures qui ont eu lieu en ce sens ont été facteurs de sociabilisation et d'enthousiasme partagé.

Une réflexion est en cours sur la possibilité d'étendre le dispositif à des enfants ou adolescents vivant hors du quartier prioritaire sur des communes de Grand Orb.

Une évaluation du besoin et un chiffrage du projet sont à réaliser afin d'en évaluer la pertinence et la nécessité pour les années à venir.

Résultats attendus

- Mise en œuvre d'une réponse adaptée pour la réussite éducative des enfants identifiés en grande difficulté
- Mise en place d'actions concrètes répondant aux problématiques des situations individuelles afin d'aboutir à une sortie positive du dispositif
- Suivi de 30 familles environ
- Adhésion et coopération des familles au sein du dispositif
- Pérennisation de la veille éducative mise en place sur le territoire
- Opérationnalisation, évaluation et pérennisation du PRE
- Mise en place de temps collectifs
- Recrutement de nouveaux vacataires

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Respect de l'échéancier pour une mise en œuvre réaliste et efficiente
- Nombre et typologie des situations identifiées et prises en charge par le PRE : répartition par âge, sexe, niveau de scolarité et de domaines de difficulté (santé, social, scolaire, éducatif...)
- Taux d'individualisation des suivis
- Nombre de familles aidées dans le cadre du PRE
- Evolution du nombre de situations de très grande difficulté scolaire sur le territoire prioritaire (retards supérieurs à 2 ans, interruption prématurée de la scolarité...)
- Evolution de la relation à l'école de l'enfant et de sa famille
- Adhésion des enfants, des jeunes et leur famille au dispositif
- Réalisation d'initiatives innovantes permettant l'amélioration au niveau des signes de fragilités identifiés

Calendrier

2019 - 2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 3

3. Animation du Projet Educatif Territorial (PEDT) Animation de Groupes de travail « Education »

Responsables de l'action :

Hélène VERNET-MARTIN, Cheffe du Service Enfance-jeunesse et Directrice du CCAS

Ville de Bédarieux

04.67.23.31.90 / hvernertmartin@bedarieux.fr

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Le Projet Educatif de Territoire a été mis en place afin de mieux coordonner les partenaires de la réussite éducative du territoire et de rechercher une cohérence globale aux dispositifs proposés.

Avec la réforme des rythmes scolaires, le PEDT a été un espace pertinent et utile pour mettre en place les nouvelles modalités d'accueil des élèves sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Il apparaît nécessaire aujourd'hui de poursuivre ce travail partenarial en continuant à mobiliser l'instance de pilotage du PEDT, portée par la Ville de Bédarieux et l'élue déléguée aux affaires scolaires.

De plus, le Rapport d'Evaluation à mi-parcours du contrat de ville recommande de renforcer les temps d'échanges partenariaux autour du volet « Education » du contrat de ville, avec une approche élargie aux thématiques connexes à l'éducation (accès à la culture, loisirs etc.) afin de renforcer notamment le lien entre ce qui est proposé au sein des écoles et établissements par l'Education nationale et ce qui est proposé par les associations et autres partenaires locaux.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La promotion de la réussite éducative des enfants et des jeunes.

Objectifs opérationnels :

- ✓ Mettre en cohérence les dispositifs d'accompagnement à la réussite éducative proposés sur le territoire
- ✓ Renforcer le réseau partenarial autour du volet « Education » du contrat de ville

Descriptif de l'action :

Le Comité de pilotage du PEDT rassemble l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, portant les différents dispositifs (aide aux devoirs, CLAS, classe passerelle, PRE etc.).

Une réunion annuelle ou biannuelle de cette instance, en associant des représentants du 2nd degré, permettra une mise en cohérence des dispositifs proposés et une réflexion commune sur les évolutions possibles déjà évoquées par les partenaires (CLAS pour les 6^{èmes}, un PRE intercommunal etc.).

De plus, au regard des recommandations du Rapport d'Evaluation à mi-parcours du contrat de ville, des temps collectifs sur le volet « Education » du contrat de ville seront organisés avec les partenaires du territoire et du contrat de ville. L'objectif sera d'échanger sur les actions menées au sein des établissements scolaires, notamment secondaires, ainsi que sur celles menées au sein du quartier prioritaire par d'autres porteurs de projets. L'objectif étant de renforcer une approche « parcours » de la réussite éducative en mobilisant tous les leviers possibles.

Résultats attendus

- Un réseau partenarial renforcé autour de la réussite éducative
- Un renforcement de la cohérence des dispositifs d'accompagnement à la réussite éducative proposés dans une logique de parcours

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de réunions de pilotage et temps d'échange organisés
- Nombre d'actions menées autour de la réussite éducative et les liens entre elles
- Baisse du décrochage scolaire

Calendrier

2020 - 2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 4

4. Soutien à la parentalité

Responsables de l'action :

Association L'Aire Des Familles :

Marine TERRET, Psychologue clinicienne et **Soline CHIFFLET**, Puéricultrice
lairedesfamilles@gmail.com

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Sarah CHIAPETTA Médiatrice Sociale Adulte Relais, Animatrice de l'Atelier des Parents

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.55 / adulte.relais@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Les actions de soutien à la parentalité répondent aux constats établis par l'ensemble des acteurs sociaux de la ville de Bédarieux. Ceux-ci soulignent la nécessité de soutenir les familles en situation de précarité au travers d'une prise en charge du lien parents-enfants, de la prévention et du soutien de leur isolement social et institutionnel. L'amélioration des relations entre les familles et l'école est également un axe clef à développer.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La promotion de la réussite éducative des enfants et des jeunes

Objectif opérationnel :

- ✓ Accompagner les parents en favorisant des temps d'échanges et développer des actions de soutien à la parentalité
- ✓ Prévenir et éviter l'isolement social et institutionnel des familles
- ✓ Favoriser les échanges entre les parents et les professionnels de l'éducation.

Descriptif de l'action :

Les intervenants des ateliers à destination des familles travaillent autour de la valorisation des compétences parentales en les associant à la réussite de leur enfant. Il s'agit de leur fournir des outils qui rendent possibles une réflexion et un apprentissage nécessaires à l'exercice de leur fonction parentale. Ces différents temps d'échanges autour de leurs interrogations et difficultés quotidiennes leur permettent de trouver des réponses adaptées à leurs préoccupations de tous les jours.

L'Atelier parents-enfants de l'association **L'Aire des Familles** accueille les parents et leur(s) enfant(s) jusqu'à 6 ans au sein d'un espace de jeu libre qui laisse place au développement de sa créativité, de son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Ce temps constitue de fait un facteur d'épanouissement pour l'enfant, qui le prépare également à la séparation d'avec ses parents. Pour ces derniers, il s'agit de trouver une écoute et des conseils bienveillants de la part de professionnels de la petite enfance.

L'association répond à une demande importante sur le territoire d'une meilleure prise en compte des besoins liés à la petite enfance, en ce sens le projet pourrait évoluer en Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

L'Atelier des parents, animé par la médiatrice sociale, est ouvert aux parents des enfants scolarisés à l'école élémentaire Langevin-Wallon. Débuté en 2018, il poursuit ses objectifs en créant du lien entre la famille et l'école et en développant des moments de rencontres et d'échanges en toute convivialité. Les ateliers hebdomadaires permettent de valoriser les compétences des parents, d'entendre et de répondre à leurs besoins et à leurs envies en encourageant l'émergence de projets communs. Des liens avec les autres temps

d'accueil parents-enfants sur le quartier prioritaire seront développés afin que les parents découvrent et s'approprient les diverses propositions culturelles et éducatives locales.

Ces ateliers participent à enrichir le maillage territorial qui a pour objet de répondre au mieux aux enjeux de la parentalité.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Fournir une réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant et de sa famille
- Soutien des parents dans leurs compétences psychosociales et leur rôle éducatif
- Renforcement des liens entre les parents et les enfants dans un climat d'échange, de respect et d'écoute
- Amélioration des relations entre les enfants et leurs parents

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de personnes participant aux actions
- Nombre d'actions développées
- Implication des parents

Calendrier

2019-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 5

5. Création et animation d'un réseau parentalité

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Service Enfance et jeunesse

Communauté de communes Grand Orb

enfance@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

De nombreux acteurs de la parentalité sont présents sur le territoire Grand Orb. Un ensemble d'actions est mis en œuvre par ces acteurs.

Le Quartier prioritaire est souvent identifié comme un territoire ressource « test » en matière de soutien à la parentalité et de bonnes pratiques. Les besoins observés en termes de parentalité sur le QPV se retrouvent sur le territoire de la Communauté de communes. Les acteurs de la parentalité ne se connaissent pas tous et ne se rencontrent pas car ils n'interviennent pas dans les mêmes modalités ou sur les mêmes lieux auprès des familles. Une meilleure lisibilité des actions menées est nécessaire.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La promotion de la réussite éducative des enfants et des jeunes

Objectif opérationnel :

- Créer des temps d'échanges entre les acteurs de la parentalité

Descriptif de l'action :

Il s'agira pour les services Politique de la ville et Enfance Jeunesse de rencontrer les différents acteurs de la parentalité, notamment sur le QPV, afin de mieux connaître leurs attentes vis-à-vis du territoire et des acteurs existants.

Des temps collectifs d'échanges de bonnes pratiques pourront éventuellement être envisagés dans un second temps afin de dynamiser ce réseau et de mailler le territoire sur l'offre proposée d'actions de soutien à la parentalité.

Il pourra être proposé d'intégrer à l'appel à projets annuel du Contrat de ville des actions innovantes en matière de parentalité.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- ✓ Favoriser les échanges entre les acteurs de la parentalité
- ✓ Susciter des partenariats entre acteurs ou des itinérances de projets sur le territoire pour mieux répondre aux besoins

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de rencontres effectuées
- Nombre de partenaires rencontrés et mobilisés

Calendrier

2020-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 6

6. Création de lien social autour d'initiatives citoyennes

Responsables de l'action :

Ressourcerie Bon Débarras :

Karine DALEGRE, Directrice

09.53.55.34.76 / ressourcerie.bondebarras@gmail.com

La Maison Jaune :

Jean COUPIAC, Président

06.30.30.70.21 / lamaisonjaune34@orange.fr

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Conseil Citoyen de Bédarieux

conseilcitoyenbdr@gmail.com

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

La mise en place d'espace-temps dédiés aux rencontres, aux échanges et au faire ensemble est un levier majeur favorisant l'émergence d'actions à visée émancipatrice. Ces actions ont pour ambition de promouvoir le lien social et le bien vivre ensemble dans la lutte contre le communautarisme, l'exclusion, la discrimination, l'isolement des personnes fragilisées...

La prise en compte de la spécificité des publics et la co-construction avec les habitants sont une volonté forte des acteurs qui travaillent autour de ces enjeux.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

Le soutien pour l'accès à la culture, aux sports et à la vie associative

Objectifs opérationnels :

- Créer du lien social autour d'ateliers partagés
- Favoriser l'inclusion des personnes les plus isolées par la création de temps d'échange et de rencontres
- Favoriser le mieux-vivre ensemble par la co-construction d'actions citoyennes

Descriptif de l'action :

Plusieurs actions répondent à ces objectifs :

⇒ **Les ateliers de Rencontres Citoyennes à la Maison Jaune :**

La Maison Jaune a pour objectif d'encourager le lien familial et intergénérationnel au travers de son action *Atelier de Rencontres Citoyennes*. Un programme complet d'ateliers hebdomadaires est proposé afin de développer le bien-être et l'estime de soi, de valoriser des femmes isolées et d'accompagner les personnes en difficultés.

- Des ateliers jeux de société
- Un atelier couture : les bénéficiaires apprennent à maîtriser des savoir-faire techniques par la lecture des modes opératoires, les calculs de quantité pour les commandes et un apprentissage dispensé par deux couturières à la retraite de certaines techniques. Cela permet un développement de la créativité chez les participant(e)s (confection de vêtements, déguisements pour le carnaval etc.).
- Un atelier Pilates

- Un atelier de Soutien aux Documents Administratifs et à la Consommation

⇒ **L'action « création artistique à partir de jeux non valorisés » de la Ressourcerie Bon Débarras**

La Ressourcerie Bon Débarras a pour objectif de lutter contre les discriminations en proposant un atelier où un public jeune, adulte et handicapé se retrouvent pour réaliser une œuvre avec l'aide d'un artiste local. Les productions seront valorisées lors d'une exposition pour la semaine européenne de réduction des déchets qui a lieu en novembre. La ressourcerie ayant pour ambition de favoriser le réemploi, cette action a une dimension à la fois environnementale et citoyenne. Elle permettra également de mettre en valeur le travail effectué par le groupe.

⇒ **L'organisation de soirées jeux par le Conseil Citoyen de Bédarieux**

Le conseil citoyen de Bédarieux est force de propositions et d'initiatives en faveur des habitants du quartier prioritaire. Les soirées jeux sont proposées dans une optique d'animation de la vie de quartier et en réponse aux envies exprimées par la jeunesse d'avoir des espaces qui lui sont dédiés. Ces temps d'animations ludiques permettront aux enfants et adolescents de se rencontrer, de s'amuser et de nouer des liens en dehors de l'école. De plus, le jeu étant un médiateur d'apprentissage, ces soirées permettront aux participants d'intégrer en s'amusant le respect des règles et les impératifs de la vie en collectivité, notamment au travers de jeux collaboratifs.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- ✓ Un renforcement de la cohésion sociale
- ✓ La valorisation des capacités, des centres d'intérêt, des savoir-faire, de la créativité et des initiatives des bénéficiaires
- ✓ L'émergence et la pérennisation de temps ponctuant la vie de la cité

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Fréquentation et assiduité des bénéficiaires
- Retour des bénéficiaires quant à une amélioration de leur estime de soi
- Nombre d'ateliers et de temps collectifs menés

Calendrier

2020-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 7

7. Démocratisation des pratiques sportives pour un public féminin

Responsables de l'action :

Association Bédarieux Handball :

Nicolas CAYROL, Président

06.88.76.72.34 / 6134073@ffhandball.net

Association Rebonds ! :

Pierre BELLEMERE, Coordinateur Hérault

06.59.61.26.70 / herault.rebonds@gmail.com

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Le besoin de développer l'égalité d'accès aux divers champs de la vie sociale et notamment du public féminin a été identifié dans le diagnostic du contrat de ville. De nombreuses filles du quartier ont manifesté l'envie de pratiquer un sport mais ont fait part d'obstacles liés aux ressources familiales et au manque de motivation de leur famille. Le développement du sport auprès du public féminin est une des priorités du mouvement sportif français (fédérations, ligues régionales, districts et comités départementaux), partenaires des quatre associations sportives de Bédarieux sur ce projet.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

Promotion de la réussite éducative des enfants et des jeunes

Le soutien pour l'accès à la culture, aux sports et à la vie associative

Objectifs opérationnels :

- ✓ Utiliser le sport comme outil d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficultés
- ✓ Réduire les difficultés d'accès au droit commun pour les personnes les plus fragilisées
- ✓ Promouvoir l'égalité femmes/hommes dans le quartier prioritaire en favorisant l'accès à un public féminin à une activité sportive

Descriptif des actions :

Les projets portés par Bédarieux Handball en partenariat avec les associations sportives Entente Sportive Grand Orb Foot, Tennis Club Bédarieux, Haute Vallée de l'Orb et CA Bédarieux Rugby Grand Orb se déclinent en plusieurs actions dont les principales sont les suivantes :

- ⇒ Mise en place d'activités sportives par les quatre associations pendant les vacances scolaires
- ⇒ Accueil de nouvelles licenciées dans les différents clubs avec prise en charge d'une partie de leur adhésion
- ⇒ Poursuite des séances hebdomadaires de handfit pour les adultes
- ⇒ Mise en place de baby hand pour les 3-6 ans avec formation d'animateur bénévoles en lien avec la FFHB et la Ligue Occitanie de handball
- ⇒ Mise en place de tournois « Hand2rue » et « Foot-rue » sur les terrains de proximité
- ⇒ Invitation de public féminin à participer aux tournois et matchs à Bédarieux et à divers matchs et tournois des équipes et joueurs professionnels
- ⇒ Organisation de fêtes sportives

Le projet Insertion Rugby de Rebonds ! se compose de deux axes complémentaires : l'axe éducation et l'axe insertion.

➤ Le rugby en tant qu'outil éducatif :

- ⇒ Identification des jeunes les plus en difficultés.
- ⇒ Construction des cycles qui répondent aux problématiques spécifiques identifiées (mixité de genre, travail d'équipe, respect des règles ...)
- ⇒ Utilisation du rugby en tant que support pédagogique pour travailler des matières scolaires académiques

- ⇒ Proposition de « sorties match » qui permettent de travailler la citoyenneté dans les espaces publics et de lutter contre les incivilités dans le sport
- ⇒ Organisation de tournois éducatifs
 - Le rugby en tant que support d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle : Le suivi Rebonds ! se décline comme suit :
- ⇒ Un accompagnement social vers son parcours de vie en partenariat avec les dispositifs de droit commun
- ⇒ Un accompagnement vers l'insertion professionnelle à l'aide du réseau de partenaires *Rebonds !*

La volonté de travailler à l'ouverture de la pratique sportive au public féminin est commune à plusieurs associations sportives. Un partenariat élargi sera recherché afin de proposer un panel de pratiques sportives qui puisse correspondre à leurs attentes. Le lien entre ces deux porteurs de projet a par ailleurs été amorcé et pourra se concrétiser par la proposition d'actions co-construites en direction du public QPV.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Autonomisation des jeunes filles et la structuration de leur personnalité par la pratique d'un sport collectif et la transmission des valeurs citoyennes qu'il véhicule
- Promotion, reconnaissance et visibilité de l'engagement et de la participation citoyenne des femmes
- Transmission des valeurs de solidarité universelle et de tolérance, favorables à la restauration de l'égalité dans l'accès aux divers champs de la vie sociale
- Valorisation de l'action « plus de filles dans mon club », portée par la DDCS en partenariat avec la CAF, le CDOS 34 et l'appui d'Hérault Sport, qui permet un remboursement partiel de chaque nouvelle licence féminine (pour les filles de 11 à 25 ans des QPV)

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme)

- Nombre de jeunes participant aux actions
- Nombre de séances effectuées
- Nombre d'associations sportives participant à l'action dans le cadre du partenariat élargi
- Evaluation des satisfactions du public

Calendrier

2019-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n°8

8. Animation de temps d'échanges inter-associatif

Responsable de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

La ville de Bédarieux dispose d'un tissu associatif riche, un grand nombre d'associations jouent un rôle majeur dans la vie de la Cité et dans la création de lien social entre les habitants. La diversité des domaines d'intervention et le nombre de participants montrent un engouement de la part des bédariens pour le mouvement associatif sur lequel le contrat de ville s'appuie dans le cadre du droit commun.

Le Rapport d'évaluation à mi-parcours du contrat de ville note néanmoins un manque de visibilité, notamment entre les porteurs de projets qui mènent des actions sur le quartier prioritaire dans le cadre de l'appel à projets annuel. Il est également soulevé une méconnaissance des dispositifs qu'ils seraient en mesure de saisir tel que le dispositif Ville Vie Vacances (VVV) proposé par le CGET pour favoriser le développement de réponses adaptées en termes d'accompagnement et de socialisation des enfants et des jeunes de 11 à 18 ans, pendant les périodes de vacances scolaires.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

Soutenir l'accès à la culture, aux sports et à la vie associative

Objectifs opérationnels :

- ✓ Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de la vie associative
- ✓ Améliorer la lisibilité des dispositifs de droit commun

Descriptif de l'action :

Il s'agira pour le service politique de la ville de réunir les différents responsables et porteurs de projets associatifs autour de temps d'échanges qui répondront à leurs attentes et à leurs besoins. Ces temps d'animation permettront de se rencontrer, d'échanger et de mieux se connaître.

Des ateliers thématiques et des focus sur les dispositifs tel que le VVV et le CAP Jeunes pourront être proposés.

Des temps d'échange avec les partenaires seront également organisés afin de favoriser une meilleure proximité et connaissance mutuelle et améliorer la lisibilité des objectifs et attentes respectives.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Une meilleure lisibilité des actions menées et des acteurs associatifs
- Une meilleure connaissance mutuelle des porteurs de projets et des partenaires
- Une meilleure appropriation par les porteurs de projets des dispositifs existants (VVV, Cap jeunes etc.)

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de réunions effectuées
- Nombre de porteurs de projets et partenaires participants
- Nombre d'association mobilisant les dispositifs existants, notamment le VVV.

Calendrier

2020-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 9

9. Accès au sport et santé

Responsables de l'action :

Association Bédarioux Handball :

Nicolas CAYROL, Président

06.88.76.72.34 / 6134073@ffhandball.net

Philippe GALAND, Chargé de développement

Marie LLUENGO, Animatrice

06.46.50.69.99 / lluengo.marie13@gmail.com

Partenaire :

Marie CHAVARRIA, diététicienne nutritionniste

07.66.12.68.84 / mariegaland@gmail.com

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

L'évaluation réalisée en 2018 a fait apparaître la nécessité de renforcer le volet « santé » du contrat de ville. Ainsi, les différents acteurs locaux (associatifs, institutionnels, Conseil citoyen) ont exprimé des besoins existants auxquelles les réponses apportées sont insuffisamment développées.

Il a notamment été soulevé la question de l'accès à la pratique sportive (cf fiche n°7). Au-delà de l'accès aux loisirs sportifs, des problématiques liées au surpoids et au manque de pratique sportive ont été mises en avant. Cela est souvent couplé avec une hygiène de vie et alimentaire inadaptée entraînant des problèmes de santé dès le plus jeune âge (diabète, surpoids et obésité infantile, problèmes dentaires etc.). Le public féminin apparaît particulièrement touché par ces problématiques au sein du QPV. On constate une accumulation de facteurs expliquant ces problèmes liés au poids et à l'hygiène de vie (financier, parentalité, éducation, mobilité etc.).

Objectifs opérationnels :

- Proposer des actions permettant au public ne pratiquant pas ou peu d'activités physiques de pouvoir y accéder de manière souple
- Lever les différents freins qui expliquent cette absence de pratique
- Coupler ces temps d'initiation sportive avec une sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée auprès de tous les publics, enfants et parents

Descriptif de l'action :

Le Club de Handball de Bédarioux proposera plusieurs actions pour répondre à ces objectifs :

- ⇒ Une animation dans la rue de temps sportifs autour du « hand2rue » ou du « Foot2rue », qui sont des approches adaptées de ces sports avec des règles modulées pour une pratique en milieu urbain. Cette animation se ferait de façon régulière, sur un lieu fixe ou itinérant, afin de capter un public jeune qui n'est pas forcément inscrit sur des clubs sportifs.
- ⇒ Un atelier de « handfit » destiné notamment aux femmes souhaitant pratiquer le sport avec une approche fitness. Cet atelier sera couplé d'un atelier « babyhand » qui permettra ainsi à l'ensemble de la famille de pouvoir venir pratiquer une activité sportive, chacun ayant un espace qui lui est consacré. Cet atelier se déroulera tous les samedis matin au gymnase de l'école élémentaire Langevin Wallon située au cœur du quartier prioritaire.

⇒ Un travail sera mené en collaboration avec une nutritionniste qui interviendra sur ces divers temps d'activité afin de sensibiliser les adultes, jeunes et enfants participant à une alimentation saine et équilibrée. Il s'agira de proposer des temps de collation collectifs, des approches ludiques de la thématique santé et alimentation, des stands d'information etc.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Ces actions visent à sensibiliser le public QPV, notamment les jeunes et les femmes, sur les bienfaits d'une activité sportive, en amenant le sport au plus près d'eux, en milieu urbain avec une approche souple de l'activité.
- Une sensibilisation sur une meilleure alimentation, couplée à une activité sportive, permettra de faire évoluer les pratiques et de lutter contre les problématiques de santé liées à cette thématique. Il est tenu compte de la nécessité de prendre en compte les besoins des familles (notamment monoparentales) en proposant des temps où les enfants peuvent être pris en charge.

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre d'inscrits aux ateliers
- Nombre de participants aux temps proposés dans la rue
- Nombre de temps de sensibilisation proposés

Calendrier

2019-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 10

10. Démocratisation de l'accès à la culture cinématographique pour les jeunes

Responsable de l'action

Cinéclub de Bédarieux :

Christine GUILLEUX

06.11.88.68.86 / christinejanin3@hotmail.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Les jeunes du QPV n'ont pas toujours la possibilité, pour diverses raisons, d'accéder à la culture cinématographique, ni de se retrouver en un lieu culturel, en dehors de la Médiathèque.

Il est souhaitable aujourd'hui de développer l'éducation à l'image auprès des jeunes pour former le regard et l'esprit critique face au cinéma de masse.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

Le soutien pour l'accès à la culture, aux sports et à la vie associative

Objectif opérationnel :

- ✓ Réduire les inégalités d'accès aux pratiques culturelles et artistiques en mobilisant les acteurs /équipements culturels et artistiques
- ✓ Accroître l'autonomie des jeunes dans leurs choix culturels

Descriptif de l'action :

Il s'agit d'organiser des ateliers d'éducation à l'image sur des thématiques présentant un intérêt pour les 8/16 ans. Ces ateliers sont suivis d'une restitution et conservés sur un support DVD.

Les jeunes participent également à l'organisation (graphisme de l'affiche, communication...) et à la réalisation d'un court-métrage issu de l'atelier auquel ils ont participé.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Cette action est ouverte à tous les 8/16 ans avec un souci de mixité, d'égalité femme/ homme, et de non-discrimination
- La mobilisation les jeunes du quartier prioritaire autour de la culture et des techniques cinématographiques
- L'émergence de compétences et vocations susceptibles de donner envie aux jeunes de poursuivre dans ce domaine au travers de formations professionnelles

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) **et de résultat** (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de personnes participant à l'action
- Participation et implication des jeunes

Calendrier

2019-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n°11

11. La danse comme outil d'intégration et d'estime de soi

Responsables des actions :

Association Raices Flamencas :

Magda MAQUEDANO, Présidente

06.32.72.15.83 / raicesflamencas@hotmail.fr

Association Compagnie Contraste :

Marie KLITTING, Présidente

06.74.07.84.20 / cie.contraste@gmail.com

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

L'enjeu sur les quartiers prioritaires est de permettre à toutes les personnes d'accéder à une pratique culturelle, artistique ou sportive si elles le souhaitent. On s'aperçoit que souvent, les personnes les plus isolées ou les plus fragilisées ne bénéficient pas des propositions associatives et artistiques qui existent sur le territoire.

Par ailleurs, la promotion du lien social et du bien vivre ensemble sont des paris qui nécessitent un engagement perpétuel dans la lutte contre le communautarisme, l'exclusion, l'isolement des personnes fragilisées...

La médiation culturelle et le sport sont des leviers majeurs en réponse à ces enjeux. L'objectif est donc de favoriser le « aller vers », la participation des habitants et la prise en compte des particularités de ces publics. L'accès à de nouvelles formes d'expression artistique et la découverte de pratiques contribuent activement à la construction et au bien-être des personnes.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

Le soutien pour l'accès à la culture, aux sports et à la vie associative

Objectifs opérationnels :

- ✓ Réduire les inégalités d'accès aux pratiques culturelles et artistiques en mobilisant les acteurs, les équipements culturels et artistiques
- ✓ Favoriser l'intégration et la mixité socio-culturelle
- ✓ Promouvoir un outil de développement de l'estime de soi

Descriptif de l'action :

- Le projet « Lutter contre l'exclusion par la pratique artistique » porté par l'association **Raices Flamencas** fait de la pratique du flamenco un outil d'intégration et de lutte contre la discrimination des jeunes de la communauté gitane de Bédarieux. Il se décline en deux axes :

⇒ L'atelier au sein du collège Ferdinand Fabre :

Ce temps de pratique du flamenco du lundi rassemble une mixité de publics (des jeunes issus de la communautés gitane ou non, en décrochage scolaire ou non, garçons et filles). Il permet aux jeunes de la communauté gitane de réinvestir leur collège en les captant sur une activité qui les motive et les valorise. Cette approche « intramuros » est une occasion nouvelle de partager et de découvrir la culture et la danse Flamenco, cela permet une mise en lumière positive de la culture gitane.

⇒ Un atelier dans les locaux de l'association

Ce temps rassemble des enfants en majorité issus de la communauté gitane. Cet atelier joue un rôle de sociabilisation et de prévention à l'importance de poursuivre leur scolarité. Le travail se fait beaucoup avec des familles qui ont des difficultés au travers d'échanges avec les parents, d'écoute et de discussions sur les préoccupations de chacun.

Ce projet pourrait être développé en y associant les jeunes garçons qui souhaitent suivre des cours de guitare et de cajon dans le cadre d'un atelier musical.

- Le projet de la **Compagnie Contraste** a pour objectif général la création du lien social à travers une proposition artistique de danse contemporaine. Cette proposition prend la forme d'une création in situ et participative qui s'enrichit de l'existant sur le territoire : les habitants, leurs paroles, leurs corps, leur ville.

Au cœur de cette démarche se trouve la co-construction et une diversité de bénéficiaires, de publics, de lieux. En cela, l'action participe au maillage socio-culturel sur le territoire : les enfants de l'IME, les enfants de l'école Langevin-Wallon, ceux de l'ALSH côtoient les personnes âgées de la Maison de retraite de Bédarieux, en publics croisés. Ces travaux sont en effet mis en valeur au travers de performances participatives et de rencontres intergénérationnelles.

Toujours dans un souci de participer au maillage culturel, la compagnie développe ses partenariats locaux : avec le Ciné-club de Bédarieux, la Médiathèque, l'Espace d'Art Contemporain et la Ligue de l'Enseignement avec lequel elle a en commun la volonté de travailler sur la thématique de l'estime de soi.

Résultats attendus :

- La participation des jeunes au travers de cette action.
- La mise en valeur de leurs capacités et aptitudes à travers la rencontre avec un autre public.
- L'affirmation de soi et l'ouverture au monde
- La découverte de nouvelles pratiques artistiques
- La rencontre avec les artistes et les œuvres

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) **et de résultat** (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de participants aux ateliers
- Nombre de séances effectuées
- Manifestations et spectacles organisés
- Implication des jeunes

Calendrier

2019-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 12

12. Démocratisation de l'accès à la culture littéraire, théâtrale et artistique

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Dani CHAVARRIA, Cheffe du service culturel

Communauté de communes Grand Orb

04.47.67.57.17 / dani.chavarria@grand.fr / culture@grandorb.fr

Partenaires associés :

Ecoles, collèges, médiathèque et associations culturelles et artistiques, Département de l'Hérault

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

En accord avec le diagnostic de territoire, les enseignants et les éducateurs ont constaté que les jeunes du quartier prioritaire n'ont pas toujours la possibilité, pour diverses raisons, d'accéder à la culture littéraire et artistique.

De plus, l'Évaluation à mi-parcours du contrat de ville réalisée en 2018 recommande une approche renforcée des projets entre la Ville et la Communauté de communes afin de répondre à des enjeux territoriaux, prégnants sur le quartier prioritaire qui se retrouvent sur d'autres petites communes.

La saison culturelle étant aujourd'hui mutualisée Bédarieux / Grand Orb, une approche transversale entre collectivités de la démocratisation de l'accès à la culture prend tout son sens.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

Le soutien pour l'accès à la culture, aux sports et à la vie associative

Objectifs opérationnels :

- ✓ Réduire les inégalités d'accès aux pratiques culturelles et artistiques en mobilisant les acteurs et équipements culturels et artistiques
- ✓ Lever les freins d'accès à la culture (mobilité etc.)
- ✓ Lever les freins psychologiques des personnes à s'orienter vers telle ou telle activité culturelle, du fait du manque de lisibilité du contenu ou du genre artistique proposé, ou encore de l'isolement des personnes qui n'oseront pas toujours se déplacer seules

Descriptif de l'action :

Il s'agira de renforcer le rôle que peuvent jouer les acteurs du territoire, notamment les services de la collectivité pour proposer des actions permettant de lever les freins d'accès à la culture et de permettre au public le plus éloigné de trouver des voies d'accès à la saison culturelle proposée sur le territoire.

Plusieurs actions sont proposées :

- ⇒ La mise en place d'un système de « **parrainage** » qui serait le suivant : une personne habituée à se rendre aux spectacles et événements proposés dans le cadre de la saison culturelle annuelle parrainerait une personne qui souhaite se rendre à ces spectacles où elle ne se rendait pas jusqu'ici (par manque d'un moyen de transport, par peur d'y aller seule, par manque de connaissance des événements etc.). Le parrain accompagnerait ainsi la personne physiquement (co-voiturage etc.) et cela permettra des temps d'échanges, qui faciliteront la création de lien social.
- ⇒ La possibilité pour un groupe de personnes de rencontrer un artiste, une troupe en amont du spectacle afin de faciliter le lien artiste/public dans l'optique du spectacle à venir : échanger sur le contenu, les attentes, les interrogations, sur le métier etc.

Ces groupes seront orientés par des acteurs associatifs ou sociaux du territoire avec lesquels un premier travail sera mené sur le spectacle choisi, la préparation de la rencontre avec l'artiste etc.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces actions, le service culturel Grand Orb proposera des avantages tarifaires aux personnes s'engageant dans cette démarche ou une mise à disposition de places pour des actions spécifiques.

- ⇒ L'organisation de résidences d'artistes (esthétiques et domaines artistiques divers) menées en lien avec les équipements culturels (tuilerie, médiathèque, espace culturel...) dans le cadre d'un partenariat avec les structures d'accompagnement des habitants des QPV
- ⇒ Une attention particulière sera portée envers des actions pouvant être menées auprès d'un public de 3-18 ans dans le cadre de la démarche territoriale de généralisation de l'Education Artistique et Culturelle. L'objectif étant de mobiliser autrement les lieux culturels locaux.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Un accès aux événements culturels du territoire facilité
- Un système de parrainage qui permet la création de liens entre publics, une mixité sociale et une meilleure mobilité du public sur le territoire
- Un partenariat et une identification par les acteurs associatifs et sociaux du territoire des outils proposés par la collectivité pour encourager le public du quartier prioritaire et les publics les plus éloignés à assister à des événements de la saison culturelle avec une approche spécifique (rencontre avec artistes etc.)
- L'objectif est ainsi de voir évoluer le public des spectacles proposés sur le territoire pour plus de mixité sociale et une démocratisation de l'accès à la saison culturelle
- Une découverte et une expérimentation des pratiques artistiques
- Une appropriation des lieux de droit commun dédiés à la culture

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Le nombre de partenaires engagés dans la démarche
- Le nombre de parrainages constitués et de résidences élaborées
- Le nombre de rencontres organisées entre le public et les artistes et le nombre de participants à ces rencontres
- Le nombre de personnes ayant pratiqué, expérimenté une forme d'expression artistique dans le cadre d'une résidence

Calendrier

2020-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 13

13. Valoriser la jeunesse et renforcer le lien social par des actions média (Pocket film, radio)

Responsables de l'action :

Maison des Adolescents (MDA 34) – Site Béziers Ouest Hérault

Nezli TABET, Chargée de mission contrat de Ville

06.30.67.47.47 / n.tabet@mda34.org

Ariane BANTSIMBA, Coordinatrice

06.82.06.73.76 / a.bantsimba@mda34.org

Laurent ALBERT, Éducateur spécialisé

06.85.16.97.88

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Le schéma départemental de l'Hérault enfance-famille 2008-2012 souligne dans son diagnostic une aggravation de la situation des enfants, des adolescents, et de leur famille notamment sur trois plans : économique et social, comportemental et éducatif, psychologique et psychiatrique. Dans ce contexte, le besoin de valoriser la jeunesse et de renforcer le lien social apparaît très nettement.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

Le soutien pour l'accès à la culture, aux sports et à la vie associative

Objectifs opérationnels :

- ✓ Réduire les inégalités d'accès aux pratiques culturelles et artistiques en mobilisant les acteurs /équipements culturels et artistiques
- ✓ Développer les pratiques numériques
- ✓ Créer un moyen de médiation, de rencontre et d'échange entre les jeunes eux-mêmes et avec les professionnels

Descriptif de l'action :

L'action Pocket Film s'adresse aux adolescents de 11 à 21 ans invités à réaliser un court métrage de 3 minutes maximum sur le thème "Et si c'était possible" à l'aide d'un smartphone, d'une tablette ou d'un appareil photo. Le format "film de poche" permet à l'adolescent de s'exprimer et de partager sa subjectivité sur une thématique qu'il souhaite aborder à l'aide d'un outil de son quotidien. Cette action permet aussi d'aborder les questions liées au numérique – usage abusif, réseaux sociaux, question de l'image – pour accompagner la réflexion et le développement de l'esprit critique.

- ⇒ Organisation et animation d'ateliers (associant des partenaires locaux ou départementaux) pour les jeunes au sein d'une structure locale et mise à disposition de la boîte à outils du parfait réalisateur sur le site internet de la MDA34
- ⇒ Organisation et animation d'une formation pour les professionnels
- ⇒ Réalisation d'un événement local avec projections débat
- ⇒ Participation au concours départemental
- ⇒ Valorisation des productions sur le site MDA34

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- La valorisation des talents, des centres d'intérêt, des savoir-faire, de la créativité et des initiatives des jeunes
- La mise à disposition de formation à destination des professionnels qui leur permettent de disposer de tous les outils nécessaires pour se saisir du projet et l'adapter spécifiquement aux jeunes

- La participation active des jeunes à un projet qui met en valeur leur parole et leurs compétences
- Un renforcement de la cohésion sociale par la nature des échanges impliqués par l'événement entre jeunes issus de culture et de territoires différents et avec les professionnels

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) **et de résultat** (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de participants aux ateliers professionnels et aux ateliers jeunes
- Mobilisation des structures locales (5 environ)
- Nombre de participants aux projections publiques locales
- Qualité des productions
- Nombre de films produits

Calendrier

2019-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 14

14. Pérenniser les actions au service de la maîtrise du français

Responsables de l'action :

Association la Maison Jaune :

Jean COUPIAC, Président

06.30.30.70.21 / lamaisonjaune34@orange.fr

L'association Solidarité Ténacité et Force pour l'Insertion - S.T.E.F.I

Pascale GASSMANN, Conseillère Insertion Professionnelle

04.67.97.19.11 / p.gassmann-stefi@orange.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Les administrations, travailleurs sociaux et les acteurs de la vie de la cité sont fréquemment confrontés à une part des habitants de la ville qui se trouvent en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme. Cela est soulevé comme étant un frein important dans leur conquête de l'autonomie et à leur mobilisation vers l'emploi.

L'action a pour but de proposer des ateliers spécifiques afin d'accompagner ces personnes dans le cheminement vers la maîtrise de la langue française en lien avec la citoyenneté.

L'objectif principal est donc de lever ces freins en permettant à ces personnes d'acquérir les rudiments de la communication orale et écrite afin de gagner en autonomie et de prendre part à la vie de la Cité.

L'apprentissage de la langue française est un gage de citoyenneté permettant par la suite formation et emploi. Une meilleure maîtrise du français est également un facteur aidant les parents à mieux assurer leur rôle parental (soutien aux devoirs, suivi des programmes, échanges avec les professeurs...).

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

Le soutien pour l'accès à la culture, aux sports et à la vie associative

Objectif opérationnel :

- ✓ Engager une action culturelle pérenne au service de la maîtrise du français dans une perspective de réduction des inégalités

Descriptif de l'action :

Plusieurs actions peuvent répondre à ces objectifs : Les ateliers de français à la *Maison Jaune* et les ateliers de français animés par *STEFI*.

➤ **Les ateliers de français à la Maison Jaune :**

La Maison Jaune propose des cours d'alphabétisation et de remise à niveau des savoirs de base deux fois par semaine. Le nouveau local ouvert en 2019 a une meilleure visibilité pour les habitants. Il accueille un public composé en grande partie de femmes issus du QPV avec une mixité socio-culturelle et générationnelle.

L'atelier de français poursuit ses objectifs d'amélioration et de développement avec :

- ⇒ Une adaptation à son public avec trois groupes de niveaux et un groupe de perfectionnement
- ⇒ Une diversification des supports audios et écrits
- ⇒ La mise en place de cours académiques : histoire, géographie etc.
- ⇒ L'animation de discussions thématiques : écologie, laïcité, valeurs de la République ...
- ⇒ Des sorties culturelles : visites, spectacles, expositions...
- ⇒ Des temps conviviaux tel que des repas partagés

L'atelier coordonne ses actions avec les partenaires du territoire qui œuvrent dans le même sens : AMS, CLAS, STEFI.

➤ **Les ateliers de français animés par STEFI :**

L'action proposée met en place des modules ou ateliers adaptés au niveau linguistique des personnes qui ont besoin d'une remise à niveau en français par « un meilleur accompagnement pour maîtriser la langue française en lien avec la citoyenneté ».

Cela favorise :

- ⇒ Le désir d'apprendre et de progresser dans son parcours
- ⇒ Le mieux vivre ensemble dans la communication
- ⇒ La mixité sociale dans l'échange
- ⇒ Une meilleure intégration dans sa ville
- ⇒ Une meilleure autonomie administrative ou professionnelle
- ⇒ Une meilleure compréhension des codes de la société française

Les actions de STEFI sont bien identifiées par les habitants, le nombre de leurs bénéficiaires est en augmentation.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Le dépassement de la barrière de la langue par une approche ludique et conviviale afin de favoriser la compréhension, l'aisance et l'autonomie des personnes en insécurité linguistique
- La promotion de l'égalité des chances par une meilleure maîtrise de la langue française, un axe fondamental de la lutte contre les discriminations
- La maîtrise de la langue française, facteur clé de l'inscription dans la société et la communauté nationale

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de personnes ayant bénéficié des actions
- Adhésion des groupes cibles au projet et régularité dans la participation
- Qualité des échanges et de la coproduction
- Cohésion de l'ensemble des partenaires et intervenants
- Pérennisation de l'action

Calendrier

2019-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 15

15. Accès aux droits

Responsables de l'action :

Fédération Familles Rurales de l'Hérault

Odile BARETTE, Directrice fédérale

04.67.79.35.93 / direction.herault@famillesrurales.org

Laura CAMBOURIS, Chargée de mission – Référente RIFI

micro-credit.herault@famillesrurales.org

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Cela répond à un besoin d'accès à l'autonomie, d'engagement social, d'épanouissement personnel qui est présent dans de nombreuses familles et chez des personnes en situation de précarité.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La garantie de l'accès à la santé et à l'offre médico-sociale

Objectif opérationnel :

- ✓ Favoriser l'accès aux droits et accompagner les personnes confrontées à cette problématique

Descriptif des actions :

La finalité de l'action est l'accès aux droits. Par l'information et l'aide dans les démarches, cette action cherche à réduire l'isolement des personnes et à favoriser l'inclusion sociale et la participation citoyenne.

L'association Familles Rurales a mis en place le Relai Info Familles qui tient une permanence sur RDV de façon hebdomadaire : aide aux démarches administratives, constitution de dossiers (MDPH, CAF, Retraite etc.), cellule qualité CAF etc.

Elle est accueillie au sein de l'Antenne médico-sociale de Bédarieux (1fois par semaine) et du CCAS (1 fois par mois).

Via un Relais Info Familles, cette action permet de rendre accessible l'information et l'aide aux démarches qui posent des problèmes de maîtrise de l'environnement au quotidien et à l'identification des contraintes sociales.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

Ces actions visent à favoriser la rencontre, l'échange, et la solidarité intergénérationnelle ainsi que la valorisation des savoir-faire et la (re)découverte des compétences.

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de bénéficiaires
- Nombre de RDV effectués
- Nombre de demandes traitées
- Nombre de dossiers aboutis

Calendrier

2019-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 16

16. Permanence locale de la Maison des adolescents

Responsable de l'action :

Maison des Adolescents (MDA 34)

Nezli Tabet, Chargée de mission contrat de Ville

06.30.67.47.47 / n.tabet@mda34.org

Ariane BANTSIMBA, Coordinatrice

06.82.06.73.76 / a.bantsimba@mda34.org

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Le schéma départemental de l'Hérault enfance-famille 2008-2012 souligne dans son diagnostic une aggravation de la situation des enfants, des adolescents, et de leur famille notamment sur trois plans : économique et social, comportemental et éducatif, psychologique et psychiatrique. Dans ce contexte, le besoin de valoriser la jeunesse et de renforcer le lien social apparaît très nettement.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La garantie de l'accès à la santé et à l'offre médico-sociale

Objectif opérationnel :

- ✓ Mettre en place un espace d'écoute et d'orientation pluridisciplinaire pour adolescents de 11 à 25 ans.

Descriptif de l'action :

Il s'agit de faire vivre sur le territoire politique de la ville un véritable service "Maison Des Adolescents" dans l'ensemble de ses fonctions. A savoir : un espace d'écoute et d'orientation pluridisciplinaire pour adolescents de 11 à 25 ans anonyme, gratuit, avec ou sans rendez-vous. Sans pour autant constituer un dispositif d'urgence. Mais aussi l'organisation d'actions collectives culturelles, de prévention, des supports de communication etc... d'apporter la force d'un réseau (analyse cas complexes, accès à la plate-forme de prise en charge pédo-psy, échanges de pratiques...) permettant de sortir les professionnels de leur isolement. Ainsi, une permanence bimensuelle est assurée par un éducateur de l'équipe permanente de la MDA qui travaille étroitement en échange régulier avec une psychologue du PAEJ connaissant bien les ressources locales.

Les entretiens ainsi conduits avec les jeunes font l'objet d'un point au sein d'une équipe pluridisciplinaire présente à Béziers. Le jour de sa permanence, l'éducateur peut également proposer des groupes de paroles (parents voire adolescents) mais aussi des animations de prévention (établissements scolaires, service jeunesse, PIJ, autres structures d'accueil de jeunes) des ateliers de médiations culturelles, utilisant ainsi les outils conçus par la MDA.

Parmi le dispositif appuyant ce travail :

- ⇒ Un espace ressources sur le site MDA34 est dédié au territoire avec annuaire, documentation, informations pratiques et événements.
- ⇒ Des outils de prévention expositions, animations (pocket-film, radio, programme nutrition, jeux d'expression, ateliers de médiation culturelle ...).
- ⇒ Un support d'intervention à distance en vidéo conférence sera disponible tous les jours.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Permettre aux jeunes des territoires sensibles de bénéficier des services de la Maison des Adolescents de l'Hérault

- Favoriser l'accès aux soins
- Valoriser les activités et aspirations des jeunes
- Redonner du lien social et des objectifs de vie
- Prévenir les risques de santé et les situations judiciaires en permettant que des adolescents puissent accéder à des lieux d'écoute adaptés
- Émancipation civique et intellectuelle des jeunes
- Encourager les actions de prévention (logique de santé communautaire)
- Favoriser le lien entre professionnels
- Soutenir les parents d'adolescents dans leurs fonctions éducatives

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre d'entretiens
- Nombre d'activités développées
- Développement des partenariats
- Qualité des actions

Calendrier

2019-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 17

17. Mise en place d'un groupe de travail sur la thématique de la santé avec l'ensemble des acteurs concernés.

Coordination entre le volet santé du contrat de ville et les orientations stratégiques du Contrat Local de Santé n°2 porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Pays Haut Languedoc et Vignobles :

Laure ABADIE, Coordonnatrice Contrat Local de Santé

04.67.38.11.10 / laure.abadie@payshlv.com

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Vu le contexte économique de la ville de Bédarieux, la nécessité d'établir des groupes de travail réguliers, regroupant l'ensemble des acteurs concernés est apparue comme évidente à l'élaboration du contrat de ville en 2015.

L'Etat, l'ARS, le CD, la Ville, l'hôpital, le Pays Haut Languedoc et Vignobles etc. pourront ainsi aborder les questions relatives au pilier Cohésion sociale dont la santé est une des composantes.

Le Rapport d'évaluation recommande ainsi, dans l'optique de renforcer le volet santé du contrat de ville, de relancer les groupes thématiques initiés en 2015.

De plus, dans le cadre du Contrat Local de Santé 2013-2018, une étude a été menée sur le parcours de santé des personnes âgées à l'échelle de Grand Orb en 2016. Deux orientations prioritaires ont été retenues par le Comité de pilotage du CLS au regard de cette étude :

- ⇒ Améliorer le repérage des personnes âgées à risque de fragilité
- ⇒ Améliorer l'accès aux droits pour améliorer l'accès aux soins

Dans le cadre du second Contrat Local de Santé qui est en cours d'élaboration, un travail partenarial sera mené sur le quartier prioritaire pour décliner un ensemble d'actions répondant à ces orientations.

Les partenaires du territoire ont également pu faire remonter, dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville, la nécessité de lutter contre l'isolement des personnes âgées et les problématiques que celles-ci rencontrent dans leur quotidien au sein du quartier prioritaire.

Il s'agit notamment des difficultés liées :

- ⇒ Aux logements qui sont souvent inadaptés à des personnes en perte d'autonomie ou de mobilité
- ⇒ À l'isolement social et à la fracture numérique qui rendent difficile l'accès aux droits
- ⇒ Au manque d'accès aux soins

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La garantie de l'accès à la santé et à l'offre médico-sociale

Objectifs opérationnels :

- ✓ Développer des actions à destination des personnes en situation de fragilité au regard de leur santé (personnes âgées, jeunes exposés aux problématiques d'addiction, prise en charge de la santé mentale)
- ✓ Renforcer le réseau partenarial autour de la thématique santé

Descriptif de l'action :

De **nouveaux temps d'échanges sur le volet santé** seront proposés dans le cadre du contrat de ville. L'ARS et le CLS seront des partenaires privilégiés pour identifier les personnes ressources du territoire intervenant

auprès des publics QPV sur le volet santé afin de les associer à ce groupe de travail. L'objectif sera de renforcer le partenariat entre les structures et professionnels de santé du QPV ou intervenant auprès du public QPV et la MOUS du contrat de ville, pour une meilleure prise en compte des enjeux de santé dans le cadre de la politique de la ville. Une première rencontre sera organisée en 2020 et les modalités de fonctionnement de ce groupe de travail seront alors définies pour la suite.

L'équipe d'animation du contrat de ville de Bédarieux sera associée aux instances techniques de travail du **Contrat Local de Santé du Pays Haut Languedoc et Vignobles**.

Des actions menées par le Pays sur l'ensemble du territoire seront déclinées avec une attention particulière sur le quartier prioritaire.

Cette action vise à renforcer le travail partenarial et la mutualisation des compétences des acteurs concernés par le volet santé du territoire. Cette coordination permettra d'étayer les actions en faveur de la lutte contre l'isolement social et institutionnel des personnes âgées.

Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) est en cours de préfiguration sur le territoire du PHLV et permettra aux acteurs du champ de la santé mentale (social, médico-social, psychiatrie, médical) de pouvoir échanger et coconstruire des actions sur ce volet-là.

Des élus représentant les communautés de communes du Pays seront associés au CLSM. De plus, des représentants des usagers pourront partager leur expertise sur les difficultés rencontrées (*les modalités d'identification des usagers et de leur association sont à définir*).

Il sera envisagé que le QPV de Bédarieux puisse être un territoire d'expérimentation de certaines actions découlant des orientations stratégiques du CLS, afin de conforter la nécessité d'y garder une attention particulière.

De plus, la création d'une **Maison de Santé Pluridisciplinaire** sur le QPV sera encouragée, avec l'appui du CLS et de la Commune afin d'inciter les professionnels de santé à s'inscrire dans un projet de santé permettant de développer des dynamiques d'exercices coordonnés sur le QPV. L'objectif étant d'améliorer l'accès aux soins des habitants du QPV et d'encourager un contexte favorisant la mise en œuvre d'actions de santé publique.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Une meilleure coordination des acteurs et des actions
- Une meilleure prise en compte des enjeux du quartier prioritaire dans la déclinaison des orientations du Contrat Local de Santé est attendue grâce à ce renforcement partenarial
- La mise en œuvre de dispositifs et d'actions sur le QPV à titre d'expérimentation
- La labellisation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de réunions effectuées
- Nombre d'actions mises en place suite à ces réunions
- Nombre de bénéficiaires des actions

Calendrier

2020-2022

Pilier I : Cohésion sociale

Action n° 18

18. Apporter une réponse globale en addictologie

Responsable de l'action :

Association Episode 34

Antonia DANDE, Directrice

04.67.76.18.38 / association@episode34.com

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Il a été constaté une augmentation de personnes confrontées à une addiction avec ou sans substance, notamment des jeunes de 12 à 25 ans. Les conduites addictives peuvent être les symptômes de troubles psychosociaux et sources d'aggravation de problématiques socio-économiques. Elles peuvent conduire à des comportements impulsifs dangereux, à de la délinquance et à des problèmes psychiatriques. La cyberaddiction notamment, est un phénomène récent qui nécessite une sensibilisation et une prise en charge spécifique.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La garantie de l'accès aux soins et à l'offre médico-sociale

Objectifs opérationnels :

- ✓ Agir en direction des jeunes exposés à la consommation de produits stupéfiants
- ✓ Améliorer la réponse en matière d'accompagnement et de soins en addictologie des résidents du QPV, y compris en ce qui concerne les jeunes et leurs parents
- ✓ Renforcer la communication auprès des professionnels et de la population pour faire connaître l'offre de services en addictologie

Descriptif de l'action :

L'antenne de Bédarieux du CSAPA Episode rassemble une équipe pluriprofessionnelle pour prendre en charge les consommations excessives et toute forme de dépendance, depuis la prévention jusqu'au soin. Elle reçoit le public au sein d'un nouveau local avec une plage de permanence importante : le lundi, mardi et jeudi toute la journée.

L'action se déroule selon quatre modes d'intervention :

- ⇒ Un accueil, accompagnement et soin individuel des adultes au sein du Csapa
- ⇒ Une Consultation Jeunes Consommateurs pour les moins de 25 ans
- ⇒ Des actions d'information et de prévention des conduites à risque et d'addiction dans les établissements ayant une mission auprès de la jeunesse ou des publics vulnérables.
- ⇒ Des actions de sensibilisation, d'information et d'échanges de pratiques auprès des professionnels de la santé, du social, de la justice et de l'éducation.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Réduction des risques liés aux consommations d'alcool et cannabis
- Développement du partenariat avec les professionnels de la santé, du social, de la justice et de l'éducation dans le suivi des publics
- Meilleur repérage des structures ressources par les publics et les partenaires
- Meilleure connaissance des problématiques liées aux addictions et aux conduites à risque

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre d'accompagnements
- Nombre d'interventions de sensibilisation et d'information

Calendrier

2019 -2022

PILIER II

Cadre de vie et Renouvellement urbain

Pilier II : Cadre de vie et renouvellement urbain

Action n° : 19

19. Mise en place et coordination de la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité)

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Malgré la qualité de certains espaces extérieurs et la présence de nombreux équipements, le quartier du Centre-ville se caractérise par un bâti vieillissant, voire délabré, et de nombreux dysfonctionnements urbains. La Gestion urbaine et sociale de proximité, en tant que volet majeur de la Politique de la ville, est définie comme « l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier. Elle concerne différents acteurs qui doivent coordonner leur action afin d'améliorer, en priorité, les conditions de vie des habitants ». La loi du 1er août 2003 d'orientation et de Programmation pour la Ville et la Rénovation Urbaine définit trois objectifs prioritaires de la démarche GUP :

« -réduire les écarts socio-économiques entre les quartiers et le reste des agglomérations dont ils font partie, -améliorer la qualité de vie et l'environnement des habitants et -renforcer la participation ainsi que la coopération des différents partenaires impliqués dans la Politique de la ville ; »

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine réaffirme la place dans le Contrat de ville de la démarche et des objectifs de la GUSP.

Pour atteindre ses objectifs, elle pourra s'appuyer sur trois outils principaux : l'adulte relais, les marches exploratoires et le Conseil citoyen.

Celui-ci a mené des actions d'amélioration du cadre de vie en lien avec les habitants et les différents services de la ville :

- ⇒ Des actions autour de l'Agenda 21 : Campagne ville propre
- ⇒ Des actions autour de la gestion de proximité : Nettoyage des berges de l'Orb, création de jardinières au pieds des logements sociaux
- ⇒ Une marche exploratoire

Le conseil citoyen est force de propositions et d'initiatives en ce sens.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La revitalisation du Centre-ville

Objectif opérationnel :

- ✓ Revaloriser le paysage urbain du quartier prioritaire

Descriptif de l'action :

Une convention de gestion Urbaine et Sociale de Proximité constitue un gage d'engagements opérationnels et doit répondre de manière concrète aux besoins majeurs du quartier afin de contribuer réellement à l'amélioration du cadre de vie des habitants et au mieux vivre ensemble. Le programme d'actions se construira autour de 4 orientations stratégiques :

- ⇒ Garantir un cadre de vie agréable et assurer une qualité de services aux habitants
- ⇒ Accompagner les actions de rénovation urbaine et pérenniser les acquis
- ⇒ Consolider les actions de lien social et favoriser la participation des habitants
- ⇒ Contribuer à la tranquillité publique, en lien avec le CLSPD

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Amélioration du cadre de vie

- Amélioration de la tranquillité publique
- Promotion du vivre ensemble

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Mise en place d'un suivi des dysfonctionnements
- Mise en place des groupes de travail et d'une cellule de veille
- Nombre et types de projets engagés
- Moyens mobilisés par les partenaires
- Participation des habitants au travers de l'association Conseil Citoyen Bédarieux, d'un lien avec les marches exploratoires des femmes et la réalisation d'un diagnostic en marchant
- Tableau annuel de suivi des actions

Calendrier

2020-2022

Pilier II : Cadre de vie et renouvellement urbain

Action n° 20

20. Accompagnement et développement du Conseil Citoyen

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Conseil Citoyen de Bédarieux :

conseilcitoyenbdr@gmail.com

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

La loi du 21 février 2014 inscrit comme enjeu la démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques en s'appuyant sur la mise en place de conseils citoyens.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La revitalisation du centre-ville

Objectif opérationnel :

- ✓ Favoriser un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants

Descriptif de l'action :

Depuis sa création en 2015, le conseil citoyen a été renouvelé en juin 2018.

Il est composé de deux collèges :

- ⇒ Le collège « associations et acteurs locaux » dont les membres sont issus du quartier prioritaire (candidatures spontanées)
- ⇒ Le collège « habitants » dont les membres ont été tirés au sort dans une liste de candidats et dans une liste mixte constituée de la liste électorale et du listing de la régie des eaux municipale.

De par leur expertise d'usage et leur connaissance du quartier prioritaire, les membres sont sollicités pour participer au Contrat de ville, à la gestion urbaine de Proximité et sur toutes questions concernant le quartier.

Le Conseil citoyen est force de propositions et d'initiatives, il a ainsi mis en œuvre :

- ⇒ Des actions autour de l'Agenda 21 : « Campagne ville propre »
- ⇒ Des actions autour de la gestion de proximité « Nettoyage des berges de l'Orb, création de jardinières au pieds des logements sociaux »
- ⇒ Des actions autour de l'accès à la culture : « bibliocycle, co-organisateur d'événement ludique »
- ⇒ Le projet « Mon commerce d'Orb » dans le cadre des objectifs de revitalisation du centre-ville
- ⇒ Une enquête et recueil des besoins des habitants au travers de questionnaires

Dans la continuité, de nouveaux projets qui répondent aux attentes et aux besoins des habitants du QPV sont en cours.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Appropriation, par le Conseil citoyen, des thématiques jugées incontournables
- Autonomisation du Conseil permettant d'être à l'origine d'initiatives locales, production d'outillage
- Participation du Conseil citoyen à la vie du quartier, aux instances du Contrat de ville et de la GUP
- Participation de jeunes de – 30 ans

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Installation effective du Conseil citoyen

- Participation aux groupes de travail et aux instances du Contrat de ville et de la GUP
- Mise en place du programme d'accompagnement
- Nombre et assiduité des participants
- Nombre et fréquence des rencontres
- Représentativité des membres (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, communautés...)
- Nombre d'initiatives proposées
- Prise en compte des propositions du Conseil citoyen dans les actions du Contrat de ville

Calendrier

2020-2022

Pilier II : Cadre de vie et renouvellement urbain

Action n° 21

21. Organisation de marches exploratoires de femmes

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

La participation citoyenne occupe une place centrale au sein de la nouvelle politique de la ville. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 instaure en effet le principe de co-construction du Contrat de ville avec les habitants du quartier.

Le diagnostic de territoire a fait ressortir la nécessité de porter une attention particulière au public féminin qui est important sur le quartier que ce soit en termes d'accompagnement à la parentalité, d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations.

De plus, les femmes ont une bonne connaissance de l'espace public par l'usage qu'elles en ont au quotidien. La lecture qu'elles peuvent avoir du quartier (prioritaire ou vécu) constitue une source précieuse d'information pour les décideurs locaux.

A travers cette action, il est proposé de leur donner la parole et de recueillir leur point de vue grâce à l'instauration de marches exploratoires dans le quartier qui seront suivies de tables-rondes afin qu'elles puissent faire un retour sur ce qu'elles auront noté.

Ce dispositif consiste à créer un groupe qui sera chargé d'explorer le quartier pour observer et analyser avec précision les atouts ou les faiblesses de l'espace urbain. Les marches s'effectueront sur les itinéraires d'usage qu'elles empruntent quotidiennement pour se déplacer, se rendre au travail, aller à l'école, etc.

A l'issue du constat qui sera dressé lors des tables-rondes, des solutions et préconisations seront formalisées, puis portées à la connaissance des décideurs locaux.

Ainsi, le point de vue des femmes du quartier viendra enrichir la réflexion menée sur le Contrat de ville et ce sur toute la durée de vie du contrat.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

Orientation stratégique :

La revitalisation du Centre-ville

Objectif opérationnel :

- ✓ Améliorer la circulation et le sentiment de sécurité dans le quartier prioritaire

Descriptif de l'action :

- ⇒ Constitution d'un ou plusieurs groupes de femmes pluri-générationnel
- ⇒ Réalisation de marches exploratoires au sein du quartier
- ⇒ Réflexion collective et analyse partagée des données recueillies sur les atouts et les faiblesses de l'espace public
- ⇒ Formalisation des préconisations et des solutions à proposer
- ⇒ Echange avec les élus et les décideurs locaux et restitution des contributions
- ⇒ Evaluation du dispositif des marches exploratoires

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Recueil des points de vue des femmes sur le quartier afin qu'elles contribuent de manière effective à la réflexion collective engagée sur le Contrat de ville, par-delà les seuls aspects sécuritaires
- Favoriser la libération de la parole du public féminin et amener les femmes à gagner progressivement en autonomie

- Amener les élus et les décideurs locaux à prendre davantage en compte le point de vue des femmes du quartier
- Favoriser la participation des habitantes en tant qu'actrices de la vie de leur quartier

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre et typologie des participantes
- Nombre et type de préconisations / prises en compte / réalisées
- Nombre de rencontres avec les responsables et décideurs locaux
- Nombre de marches exploratoires

Calendrier

2020-2022

Pilier II : Cadre de vie et renouvellement urbain

Action n° 22

22. Développer des actions de médiation auprès des jeunes et des habitants du quartier prioritaire en s'appuyant sur une médiatrice sociale (Adulte relais)

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Sarah CHIAPETTA, Médiatrice sociale adulte relais

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.55 / adulte.relais@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

La médiation sociale est une nécessité soulevée par les habitants du quartier prioritaire face aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La revitalisation du centre-ville

Objectif opérationnel :

- ✓ Créer du lien social dans le quartier prioritaire en mobilisant des compétences en médiation sociale

Descriptif de l'action :

La médiatrice sociale intervient principalement dans cinq domaines différents :

- ⇒ Le lien social et la vie de quartier pour favoriser la cohésion sociale par l'organisation d'évènements, l'aide aux projets, la sensibilisation à certains sujets ;
- ⇒ La médiation dans le champ scolaire, principalement pour mettre en relation les familles et l'institution scolaire, lutter contre l'absentéisme et assurer la tranquillité aux abords des établissements scolaires ;
- ⇒ La prévention et la médiation dans les espaces publics et/ou privés, notamment pour gérer les conflits de voisinage ou entre usagers, rendre compte d'évènements, de dégradations ou de dysfonctionnements, rassurer les habitants par sa présence.

La médiatrice sociale a ainsi mené différentes actions d'animation de la vie sociale auprès de la jeunesse (en lien avec le Conseil Municipal des Jeunes de 2015 à 2018) et de médiation auprès des habitants du QPV en tenant des permanences 2 fois par semaine.

Elle anime également un atelier des parents au sein de l'école élémentaire une fois par semaine, qui représente un temps d'échange très apprécié et utilisé par les parents.

Elle est également présente en soutien et en animation du Programme de Réussite Educative (lien avec les familles et les référents, organisation de sorties collectives etc.)

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Mise en réseau
- Emergence d'initiatives
- Baisse des incivilités

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de partenaires rencontrés
- Nombre de réunions organisées

- Nombre d'actions de médiation réalisées

Calendrier

2020-2022

Pilier II : Cadre de vie et renouvellement urbain

Action n° 23

23. Consolidation de l'équipe MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale)

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Avec l'entrée de Bédarieux dans la liste des nouveaux sites de la Politique de la Ville, il a été nécessaire de mettre en place une équipe MOUS afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle du Contrat de Ville.

L'équipe MOUS :

- ⇒ Remplit une fonction de soutien, d'aide et de conseil auprès des opérateurs dans le montage de leurs projets,
- ⇒ Permet l'émergence et la mise en œuvre de projets/actions répondant aux objectifs et orientations affichés dans la convention cadre du Contrat de Ville,
- ⇒ Veille à articuler les actions avec la politique de l'habitat existante,
- ⇒ Mobilise les énergies, impulse les réflexions, incite et encourage les initiatives,
- ⇒ Facilite le rapprochement de l'ensemble des acteurs,
- ⇒ Assure l'ingénierie financière et administrative du Contrat de Ville par la préparation des réunions de pilotage et techniques, l'établissement de rapports, de matrices financières...
- ⇒ Veille tout au long de l'année à la mise en œuvre du Contrat de Ville de l'élaboration d'actions via un appel à projets annuel à l'exécution de ces actions via des comités techniques, comités de pilotage ou encore des rencontres/contacts réguliers avec les porteurs...
- ⇒ Assure une fonction d'évaluation de l'ensemble des actions mises en œuvre et une fonction de veille.

Ainsi, elle doit :

- ⇒ Constituer un relais auprès des habitants, des associations et des collectivités,
- ⇒ Assurer l'interface avec les professionnels des différentes institutions,
- ⇒ Élaborer des supports techniques à la préparation des décisions politiques,
- ⇒ Constituer une aide à la décision et au soutien à la démarche projet.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La revitalisation du centre-ville

Objectif opérationnel :

- ✓ Affiner les projets en vue de leur parfaite adéquation avec les problèmes rencontrés dans le quartier prioritaire

Descriptif de l'action :

L'équipe MOUS, pilotée par le chef de projet, a pour mission d'animer l'ensemble de la demande, d'aider à coordonner les porteurs de projets et soutenir l'émergence de nouvelles demandes à l'échelle du quartier prioritaire.

Le chef de projet assure l'interface et les liaisons permanentes entre les différents financeurs, les associations et les services déconcentrés de l'Etat.

L'équipe MOUS contribue à la mise en œuvre effective de l'ensemble des orientations et des objectifs prioritaires.

L'équipe MOUS s'implique dans la préparation des programmes annuels d'actions à soumettre aux divers comités, elle apporte une aide et un appui logistique pour le montage des dossiers auprès des différents partenaires, elle effectue le suivi et l'évaluation des actions engagées.

Composé d'une chargée de mission et d'un adulte relais, elle anime aujourd'hui le contrat de ville, en lien avec l'ensemble des partenaires et acteurs locaux. Elle fait le lien avec les élus et les autres services de la Ville et de la Communauté de communes.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Des projets menés au sein du quartier prioritaire qui répondent aux besoins des habitants
- Un lien constant entre le service politique de la ville et les associations
- Une animation du contrat de ville avec les partenaires et les porteurs de projets
- Des instances de pilotage efficaces et dynamiques
- Une amélioration des conditions de vie des habitants du quartier prioritaire

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de rencontres avec les décideurs partenaires du Contrat de ville et avec les acteurs du territoire
- Nombre de réunions et de documents d'évaluation
- Suivi des recommandations du rapport d'Evaluation à mi-parcours

Calendrier

2020-2022

Pilier II : Cadre de vie et renouvellement urbain

Action n° 24

24. Création de tiers-lieux

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

La ville de Bédarieux ne dispose pas de lieux intermédiaires appelés aussi « tiers-lieux », communément appréhendés comme des espaces de proximité ouverts à tous et à l'activité hybride, au sein desquels les habitants peuvent se rencontrer, échanger et renforcer ainsi les pratiques solidaires et le potentiel d'initiatives locales. Ces lieux neutres favorisent aussi la coopération « associations-habitants-institutions » par la mise en œuvre d'actions partenariales. C'est en outre un centre de veille et de ressources pour le territoire, qu'il contribue à interroger et à dynamiser.

Enfin, si les tiers-lieux sont reconnus comme des espaces au service de la cohésion sociale, ils apparaissent être un vecteur sous-estimé du développement économique en milieu rural et plus largement un acteur transversal et innovant pour ces territoires en transition. En effet, dans un contexte élargi de développement territorial durable, le rôle et l'entretien des liens sociaux sont aujourd'hui admis dans l'articulation avec la performance économique d'un territoire, et notamment l'emploi local.

L'enjeu sur la ville de Bédarieux étant de réussir cette imbrication des sphères sociales, urbaines et économiques telles qu'intégrées dans le Contrat de ville, la nécessité d'espaces/lieux porteurs et identifiés serait à soumettre à la réflexion dans le cadre d'une méthodologie d'accompagnement au projet.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La revitalisation du centre-ville

Objectif opérationnel :

- ✓ Répondre à un besoin d'espace partagé destiné à devenir un lieu de vie d'intérêt public

Descriptif de l'action :

- ⇒ Mettre en œuvre une méthodologie de projet pour affiner la réflexion sur l'opportunité de tiers-lieux pour la ville de Bédarieux et son quartier prioritaire, mais aussi pour le territoire élargi et vécu : mener ainsi une approche subsidiaire au regard des axes transversaux définis par le projet de territoire de la communauté de communes Grand Orb
- ⇒ Fournir des éléments d'information pertinents pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'affiner une stratégie d'action dans le cadre d'une deuxième phase liée à la création d'un tiers-lieu. La Caf accompagnera la collectivité dans la perspective d'un agrément « Espace de Vie Sociale » de ce tiers-lieu.
- ⇒ Lien étroit avec la dynamique de réseau de l'équipe en charge de la mise en œuvre urbaine et sociale des objectifs portés par le contrat de ville, et en particulier avec le Conseil citoyen,
- ⇒ Repérage de l'existence -ou du manque- d'organisations-structures relevant du concept de tiers-lieux, de leur fonctionnement et de leurs actions-propositions sur la ville. Mise en exergue du type de croissance ou de dynamiques sociales, culturelles ou économiques dont ils sont ou pourraient être porteurs, et des conditions de celles-ci,

- ⇒ Prise de contact -dans une démarche réflexive- avec les signataires du contrat de ville, dont certains partenaires financiers historiques des tiers-lieux.
- ⇒ La dimension numérique de ce tiers-lieu sera prise en compte avec la possibilité d'y développer un lieu ressources numérique tel que les *fablab* dans un esprit de sensibilisation au numérique et aux nouvelles technologies (*microfolies* etc.)

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Prise de conscience et appropriation par les acteurs et décideurs du contrat de ville de la notion de lieu porteur des dimensions sociales, urbaines et économiques, et notamment d'espaces de convergences de ces dynamiques.
- Matérialiser des temps d'ingénierie d'accompagnement au projet, afin d'intégrer les objectifs du contrat de ville dans une dimension élargie de développement territorial durable, au bénéfice de l'imbrication « relations sociales /développement économique de proximité ».
- Ces temps seront suivis d'une deuxième phase d'ingénierie de projet liés à l'élaboration d'un modèle de tiers-lieu adapté au territoire dans une triple approche quartier prioritaire - ville de Bédarieux - CC Grand Orb.

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Le premier indicateur est l'appropriation de la problématique d'espaces de convergence des dimensions sociale, urbaine et économique (synthèse analytique des entretiens physiques ou téléphoniques auprès des organisations relevant du concept de tiers-lieux sur la ville de Bédarieux et notamment son quartier prioritaire, comme auprès des acteurs porteurs des objectifs du contrat de ville, en particulier le Conseil citoyen).
- Le second est l'inscription élargie de l'action dans une dynamique globale auprès de certains partenaires contractuels signataires du contrat de ville (synthèse analytique des entretiens physiques ou téléphoniques).

Calendrier

2020-2022

Pilier II : Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain

Action n° 25

25. Projet d'aménagement rue des Aires et place Rabaud

Responsable de l'action :

Frédéric BURON, Directeur des Services techniques

Ville de Bédarieux

04.67.95.49.20 / f.buron@bedarieux.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Cette action fait suite à plusieurs constats : bâtiments en situation de péril, exigüité des espaces publics, problèmes de circulation des piétons, insalubrité latente, sentiment d'insécurité, développement des incivilités dans cet espace.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La réhabilitation de logements dans le territoire prioritaire

Objectif opérationnel :

- ✓ Engager une reconstruction de logements et d'espaces afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants du quartier prioritaire

Descriptif de l'action :

Cette action comprend plusieurs étapes :

- ⇒ Une première tranche déjà réalisée :
 - La collectivité a acquis et démolit 2 immeubles
 - Un salon de coiffure et un local infirmier ont été relogés
- ⇒ Le réaménagement de la place Rabaud et de la rue des Aires est en cours qui permettra de créer des circulations douces confortables (axe majeur des circulations douces en ville)
- ⇒ L'aménagement d'espaces de détente fonctionnels pour les habitants est en cours (espace vert, stationnement, etc.)
- ⇒ La maison médicale est en cours de réhabilitation : accessibilité, façade, parvis, ascenseur, réaménagement des espaces d'attente et d'intervention des professionnels.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Dynamiser le quartier prioritaire
- Créer des espaces publics confortables et de qualité
- Valoriser les habitations restantes
- Faciliter la circulation douce
- Proposer une structure pouvant accueillir des professionnels de santé rénovée et fonctionnelle

Calendrier

1. Acquisition des immeubles : hiver 2015-printemps 2016 - *réalisé*
2. Etude de maîtrise d'œuvre : mars 2016 - *réalisé*
3. Travaux : 2019
4. Réhabilitation Maison médicale : 2019/2020

Pilier II : Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain

Action n° 26

26. Réhabilitation de la place de la Vierge

Responsable de l'action :

Mathilde DOREL, Responsable urbanisme

Ville de Bédarieux

04.67.95.59.56 / urbanisme@bedarieux.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Cette action fait suite à l'observation d'immeubles vacants, d'un quartier en cours de paupérisation et de la fuite des habitants « historiques ».

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La réhabilitation de logements dans le quartier prioritaire

Objectif opérationnel :

- ✓ Création d'un espace public permettant de favoriser la mixité sociale et d'aérer le tissu urbain existant.

Descriptif de l'action :

Cette action se déroulera de la manière suivante :

- ⇒ Développement de nouveaux concepts en matière d'offre de logement en centre-ville autour de 2 immeubles vacants.
- ⇒ L'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et le PACT SOLIHA Hérault ont été identifiés comme partenaires pour le partage des opérations
- ⇒ Acquisition des immeubles - *réalisé*
- ⇒ 1 immeuble sera rénové en 2020 pour des logements pour des personnes handicapées qui travaillent pour l'association APSH et des bureaux seront loués à l'APSH en RDC.
- ⇒ Le deuxième immeuble sera rénové / l'EPF a un portage foncier de 5 ans (pour création de logements sociaux pour les familles et les personnes âgées – avec la création d'un logement adapté aux personnes à mobilité réduite en rez-de-chaussée)

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Réussir la mise en œuvre du concept
- Occupation des logements
- Redynamisation du quartier prioritaire
- Développer la mixité sociale

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Taux d'occupation des logements
- Qualité de la mixité sociale
- Dynamique de quartier

Calendrier

Etude de maîtrise d'œuvre : mars 2016

Travaux : Premier immeuble pour APSH livré fin 2020

Pilier II : Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain

Action n°27

27. Réhabilitation du quartier Saint Louis – Travail de mémoire autour du quartier

Responsables de l'action :

Mathilde DOREL, Responsable urbanisme

Ville de Bédarieux

04.67.95.59.56 / urbanisme@bedarieux.fr

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Cette action fait suite à plusieurs constats : vacance du logement du fait de sa dégradation, (petites propriétés très morcelées, bâtiments en situation de péril, d'insalubrité, sentiment d'insécurité, exigüité des espaces publics, problèmes de circulation des piétons), population très modeste.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La réhabilitation de logements dans le territoire prioritaire

Objectif opérationnel :

- ✓ Œuvrer pour une offre de logements adaptés aux différents besoins de la population du quartier prioritaire

Descriptif de l'action :

Cette action se déroulera en plusieurs étapes :

- ⇒ Acquisitions et démolitions des îlots d'habitat insalubre non remédiables
- ⇒ Relogement définitif
- ⇒ Mise aux normes des réseaux d'eaux
- ⇒ Aménagement des espaces publics libérés
- ⇒ Maillage des circulations piétonnes, voie mixte et desserte automobile

Projet réalisé en 2 tranches :

- ⇒ Première tranche – en cours (2019)
 - Îlot Fabre et aménagement de la place laissée disponible par la démolition d'immeubles
- ⇒ Deuxième tranche – 2020-2022
 - Réhabilitation d'environ 20 logements
 - Reconstruction en neuf d'un programme immobilier

De plus, un livre-photo sera réalisé pour illustrer les changements du quartier, sa restructuration et l'aménagement progressif de ses espaces publics et ses espaces de vie commune.

Un photographe et une auteure travaillent en binôme pour réaliser ce livre. L'objectif est de travailler le contenu de ce livre avec les habitants du quartier. Dans ce but, ils se réunissent régulièrement sur un temps d'échange afin d'enrichir les artistes de témoignages, histoires et anecdotes sur la vie de ce quartier actuelle et passée.

Des interviews et déambulation dans le quartier sont également réalisées afin de recueillir au mieux la parole d'un maximum d'habitants ou usagers du quartier.

Une exposition sera réalisée afin de présenter ce travail de recueil d'images et de paroles, parallèlement à la publication du livre.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Redynamiser le quartier prioritaire
- Proposer de nouveaux logements aux normes et adaptés aux besoins des habitants
- Valoriser les habitations restantes
- Créer des espaces publics confortables et de qualité
- Faciliter les circulations
- Favoriser la mixité sociale en améliorant l'état général du quartier

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Baisse de la vacance
- Baisse du sentiment d'insécurité
- Etat de propreté du quartier
- Utilisation de l'espace par une circulation douce et les habitants du quartier

Calendrier

Etudes de calibrage : mi-février – mi-septembre 2016

Travaux : Tranche 1 – 2019 / Tranche 2 - 2020

Pilier II : Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain

Action n° 28

28. Amélioration de l'habitat privé en QPV

Responsable de l'action :

Mathilde DOREL, Responsable urbanisme

Ville de Bédarieux

04.67.95.59.56 / urbanisme@bedarieux.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Cette action fait suite à plusieurs constats : vacance du logement du fait de sa dégradation, dégradation du bâti en centre-ville, vétusté des façades et toitures des immeubles anciens.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La réhabilitation de logements dans le quartier prioritaire

Objectif opérationnel :

- ✓ Accompagner les propriétaires dans la réhabilitation de leur logement

Descriptif de l'action :

L'amélioration de l'habitat privé en cœur de ville est encouragée par la Commune grâce aux versements de subventions aux propriétaires qui souhaitent s'engager.

Les subventions sont de 2 sortes :

- ⇒ Une subvention pour la rénovation des façades

La Commune de Bédarieux souhaite compléter les opérations de revitalisation du centre-ville par une aide à la rénovation des façades d'immeubles. Un règlement municipal a été voté en ce sens et permet l'attribution d'une subvention à toute personne qui répond aux critères et qui en fait la demande.

Cette subvention n'est valable que pour les façades visibles depuis l'espace public, dans un périmètre défini (autour des places en rénovation). Celle-ci peut être cumulée avec la subvention « Colorons le Pays » du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

A compter de la date d'attribution de la subvention, le demandeur a un an pour réaliser les travaux et fournir les factures acquittées.

- ⇒ Une subvention pour la rénovation des toitures

Il apparaît que de nombreuses toitures en centre-ville ne sont pas entretenues et leur détérioration peut entraîner une dégradation de la charpente. Or, une charpente abimée peut menacer la stabilité du toit et au long terme du bâtiment en lui-même. Ces travaux d'entretien sont donc nécessaires pour assurer la pérennité des immeubles.

La Commune propose ainsi une subvention encourageant les propriétaires à rénover leurs toitures.

Cette subvention peut aller de 10€ à 40€/m² en fonction des travaux réalisés, avec un plafond de 4 000€ HT par toiture.

Peuvent faire l'objet d'une aide :

- ⇒ Les bâtiments à usage d'habitation et leurs annexes
- ⇒ Les bâtiments à usages mixte d'habitation, de commerce et de service.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- La mise en place de ces subventions a vocation à encourager les propriétaires à réaliser les travaux nécessaires au bon entretien du bâti en centre-ville. Cette action permet de maintenir une dynamique de rénovation de l'habitat en cœur de ville.

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de propriétaires bénéficiaires

- Montant des subventions allouées
- Nombre de travaux réalisés

Calendrier
2019 – 2022

PILIER III

**Emploi, Insertion et
Développement
Economique**

Pilier III : Emploi, insertion et développement économique

Action n°29

29. Mobilisation renforcée des dispositifs de droit commun emploi et formation professionnelle en faveur des résidents des quartiers

Responsables de l'action :

Unité Départementale de l'Hérault - DIRECCTE Occitanie, MLI Centre Hérault, Pôle Emploi, CAP EMPLOI, Conseil Départemental, Conseil Régional, SIAE.

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

La ville de Bédarieux connaît un taux de chômage important qui a très fortement progressé entre 1982 et 2011 et reste un des plus élevés de la région représentant 19.6% de la population active en 2011. Il touche tout particulièrement la population jeune. La ville concentre ainsi une importante population peu diplômée et paupérisée souvent bénéficiaire de minima sociaux. Dans les quartiers prioritaires, les difficultés d'accès à l'emploi restent l'un des facteurs les plus discriminants.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La création d'un environnement favorable au développement de l'emploi et de l'activité économique

Objectif opérationnel :

- ✓ Renforcer l'accès des habitants des quartiers prioritaires aux dispositifs d'accompagnement individualisés et renforcés, aux actions de formations et aux mesures emplois

Descriptif de l'action :

L'enjeu est l'accès des populations résidant en QPV et notamment les jeunes et les femmes aux mesures emploi, formation et aux dispositifs d'accompagnement individuel renforcé.

En amont, un effort doit être fait pour **repérer** les personnes qui ne sont pas connues du service public de l'emploi et qui, par conséquent, ne bénéficient d'aucun accompagnement. Des partenariats SPE et structures associatives ainsi qu'une meilleure connaissance des offres de services territoriales (dans le cadre du SPRO notamment), doivent être développés pour favoriser l'orientation de ces publics volatiles vers les dispositifs de droit commun.

Pour garantir aux résidents de ces quartiers un meilleur accès aux dispositifs de droit commun des politiques emploi et formation professionnelle, l'accent sera mis, jusqu'à fin 2022 sur une orientation et une intégration renforcée des habitants des quartiers aux dispositifs suivants :

- ⇒ **L'apprentissage** : dans le cadre de sa simplification et du fort développement à venir, il conviendra d'accroître la part aujourd'hui équivalente à 7 % d'habitants issus des quartiers.
- ⇒ **La formation** : positionner les résidents QPV sur les formations régionales supplémentaires rendues disponibles par le financement mobilisé par l'État à hauteur de 624 millions d'euros en Occitanie dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) lancé par le Gouvernement afin d'améliorer la qualification des jeunes NEET et des demandeurs d'emploi non qualifiés (n'ayant pas le BAC). En Occitanie, ce sont 20 000 entrées supplémentaires par an pour les personnes peu ou pas qualifiées sur des actions de formation, de remise à niveau, de maîtrise des savoirs de base, de remobilisation ou d'aide à l'élaboration de projet. (*Objectif : 15 % stagiaires issus des QPV dans l'Hérault*).
- ⇒ **L'accompagnement intensif des jeunes** par la mobilisation du PACEA et de la Garantie-Jeunes, (*Objectif : 21 % des jeunes issus des QPV*), du parrainage (*Objectif : 30 % jeunes parrainés issus des QPV*) et de l'École de la 2^{ème} Chance (*Objectif : 40% de jeunes issus des QPV*).
- ⇒ **L'Insertion par l'Activité Economique** qui constitue une priorité nationale et bénéficie d'un plan de développement très ambitieux dans le cadre du Plan national de lutte contre la pauvreté et de sa déclinaison départementale (passage de 140 000 à 240 000 bénéficiaires d'ici 2022). Les créations nouvelles seront orientées QPV, notamment les créations d'entreprises d'insertion pour que les

personnes issues des QPV qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières puissent y être orientées de façon plus importante.

- ⇒ **Les parcours emploi compétences** : La mise en place du Parcours Emploi compétences au 1^{er} janvier 2018 réaffirme plus fortement l'obligation d'actions de montée en compétences (savoirs être et savoirs faire) attendues dans le cadre du dispositif désormais unique de contrats aidés (*Objectif : 13% de public QPV*).

Les opérateurs de l'emploi que sont les missions locales, Pôle Emploi et Cap emploi, ont la charge de la mise en œuvre des engagements de l'État et de la Région au titre du contrat de ville, chacun pour les politiques et publics relevant de leurs compétences.

- ⇒ **La création d'activité** avec l'enjeu, au-delà des dispositifs portés par le Conseil Régional à qui la loi NOTRE a transféré la compétence développement économique, de mobiliser plus fortement le fonds départemental de prêts d'honneur Quartiers créé en 2018 par la DIRECCTE sur des fonds de revitalisation du crédit immobilier de France, et spécifiquement dédié aux créateurs issus des QPV et porté par l'AIRDIE.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

Augmenter le nombre de résidents QPV bénéficiaires des dispositifs de droit commun en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

L'action vise à garantir l'accès aux dispositifs d'insertion, aux mesures emploi et à la création d'entreprises aux résidents des quartiers politiques de la ville, en particulier les jeunes sans expérience ne maîtrisant pas les codes de l'entreprise, les femmes fragilisées ayant peu d'expérience, les populations d'origine étrangère, les publics faiblement qualifiés ou isolés.

L'action vise plus particulièrement les publics jeunes suivis notamment par les missions locales, Pôle Emploi et les autres acteurs du service public de l'emploi.

Une attention particulière sera portée sur l'accès des femmes et tout particulièrement les femmes isolées et peu qualifiées à ces dispositifs

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de jeunes résidents QPV en garantie Jeunes
- Nombre de jeunes résidents QPV en PACEA
- Nombre de jeunes résidents QPV en parrainage
- Nombre de jeunes résidents QPV en PEC
- Nombre de résidents QPV ayant bénéficié d'un CDDI
- Nombre de résidents QPV ayant bénéficié d'un prêt d'honneur quartier

Calendrier

2019-2022

Pilier III : Emploi, insertion et développement économique

Action n° 30

30. Développement du Lieu Ressources

Responsable de l'action :

Association STEFI :

Sandrine SALVANAC, Directrice

04.67.93.46.90 – stefi.direction@wanadoo.fr

Pascale GASSMANN, Conseillère en insertion professionnelle

04.67.97.19.11 / 04.67.28.69.75 – p.gassmann-stefi@orange.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

En milieu rural, comme à Bédarieux, de nombreuses personnes sont en rupture professionnelle et doivent faire face à des difficultés personnelles. De nombreux publics sont effectivement en difficulté et il est nécessaire de lever les freins à l'insertion professionnelle, de dynamiser les parcours au travers d'un accompagnement socio professionnel rapproché.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La création d'un environnement favorable au développement de l'emploi et de l'activité économique

Objectif opérationnel :

- ✓ Soutien dans les démarches d'emploi et de vie quotidienne

Descriptif de l'action :

L'action vise à proposer un lieu d'accueil, d'information et de documentation à toute personne habitant à Bédarieux et tout particulièrement celles résidant dans les quartiers prioritaires.

Ce lieu est également un lieu de vie, de convivialité et d'échange pour les citoyens de Bédarieux qui favorise le sentiment d'appartenance à la ville.

L'action se déroule dans les locaux de STEFI situés en limite du Quartier Prioritaire au 1 Place Auguste Cot à Bédarieux.

Ils disposent d'un espace d'environ 50 m². Le local s'ouvre sur une grande salle et sur un coin cuisine (équipée de machines à café, d'une fontaine d'eau), idéalement agencé pour l'accueil du public.

Cette pièce principale est équipée de 10 postes informatiques connectés à internet, du téléphone en illimité, d'une imprimante et d'un photocopieur laser.

L'action propose un espace d'information et de soutien en libre accès destiné à tout habitant de Bédarieux sans discrimination, quel que soit son âge, son genre, sa culture, son statut, sa situation.

Ce lieu ressource est un lieu de vie facile d'accès, et sans contrainte.

Les habitants des quartiers concernés peuvent ainsi bénéficier dans ce lieu d'un grand nombre d'informations liées à l'insertion, l'emploi, la formation, le logement mais également de façon plus générale, aux institutions et aux services publics présents sur le territoire.

Ce lieu propose également un libre accès aux outils de communication : NTIC, à Internet, téléphone, photocopieuse.

Les bénéficiaires peuvent également accéder à un appui aux démarches administratives.

Cet espace favorise le lien social en permettant aux personnes sortir de leur isolement.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

L'action proposée vise à palier un besoin local d'un lieu de proximité mutualisant « accueil, informations et appuis » et d'un lieu de rencontres citoyennes.

Cette action apporte une réponse aux besoins :

- De cohésion de la population, de sensibilisation à la citoyenneté et du développement du lien social.
- D'une meilleure connaissance des habitants de leur territoire de façon générale et économique.
- D'une meilleure connaissance des dispositifs existants et auxquels ils peuvent avoir accès.
- D'accéder à l'information en matière d'emploi, de formation, d'accompagnement au projet mais également pour toutes démarches administratives.

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de participants
- Questionnaire

Calendrier

2019-2022

Pilier III : Emploi, insertion et développement économique

Action n° 31

31. Lever les freins d'accès à l'emploi du public du quartier prioritaire

Responsables de l'action :

Fondation Face Hérault :

Michèle TISSEYRE, Présidente

04.99.23.17.69 / face.herault@fondationface.org

Mission Locale d'Insertion Centre Hérault :

Alain GRENIER, Président

04.67.90.72.42 / mlicentreherault.ka@wanadoo.fr

Ligue de l'Enseignement :

Dominique GIRARD, Responsable du centre de Bédarieux

04.67.24.50.83 / dominique.girard@laligue34.org

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Les difficultés d'accès à l'emploi restent l'un des facteurs les plus discriminant dans les quartiers prioritaires, en partie expliqué par les caractéristiques socio-économiques de la population active qui y réside. Il y aurait un découragement de la population du quartier prioritaire et un renoncement à s'inscrire auprès de pôle emploi. Le taux de chômage des jeunes est très élevé, ces populations cumulent de nombreux freins à leur insertion professionnelle : faible niveau de qualification, nationalité étrangère, manque de confiance en soi, famille monoparentale qui cumulent les difficultés socio-économiques... Cette situation est facteur d'aggravation de la précarisation des populations.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La création d'un environnement favorable au développement de l'emploi et de l'activité économique

Objectif opérationnel :

- ✓ Développer l'employabilité des publics en agissant sur les freins à l'emploi, notamment ceux liés à la mobilité, à la maîtrise du numérique, à la maîtrise des savoirs de base (illettrisme, appréhension du monde de l'entreprise etc.)

Descriptif de l'action :

Pour accroître l'employabilité des habitants du quartier prioritaire et lever les freins à l'emploi, il conviendra de mobiliser prioritairement les dispositifs de droit commun existants sur le territoire, qu'il s'agisse des mesures à disposition des membres du SPE ou encore des actions portées par le PLIE (autour des questions de mobilité, santé, logement, savoirs de base, etc.).

La mobilisation de crédits spécifiques permettra en complément des actions déjà menées de développer de nouveaux projets favorisant la remobilisation des personnes les plus éloignées de l'emploi, d'une part, la découverte des métiers et le développement du lien avec l'entreprise, d'autre part :

Les actions de remobilisation

⇒ **Forum TV** qui conduit des **ateliers d'inclusion sociale** (pratique sportive, création musicale, création artistique et coaching image). L'objectif est de permettre à un public jeune, éloigné de l'emploi de développer ou de (re)découvrir des aptitudes sociales, des compétences quantifiables et des atouts personnels pour retrouver une dynamique proactive dans leur démarche d'insertion.

⇒ **La Ligue de l'Enseignement**

Promeut l'estime de soi en tant que levier de remobilisation des personnes les plus fragilisées. En effet, au travers de son action **L'Estime de soi dans tous ses états**, un groupe de 24 adultes en situation de précarité

est encouragé par une sophrologue et une psychologue à reprendre confiance en leur capacité, à découvrir des compétences ignorées et à se réinscrire dans un parcours d'élaboration d'un projet de formation ou d'une reprise d'activité professionnelle. L'estime de soi et le mieux-être sont entendus comme des facteurs favorisant l'épanouissement de l'individu et plus particulièrement en tant que composantes majeures dans les apprentissages socioprofessionnels. Un partenariat avec la *Compagnie Contraste* autour d'un projet commun est en construction.

La découverte des métiers et le développement du lien avec l'entreprise

⇒ **Face Hérault** développe deux actions complémentaires :

Au travers de l'action **TEKNIK**, *Face Hérault* travaille avec les établissements scolaires à la promotion des métiers de l'industrie auprès des jeunes et ainsi leur permettre de découvrir des secteurs d'activités porteurs. L'implication de chacun autour d'un projet collectif et innovant par le biais de la mise en lien avec des collaborateurs d'entreprises représente un moyen de lutter contre le désintéressement des élèves pour la scolarité, engendrant un décrochage scolaire. Grâce à la rencontre avec des professionnels, l'action a pour ambition de changer les représentations chez les jeunes et les emmener à s'intéresser à un secteur d'activité porteur mais vers lequel ils ne s'orientent pas spontanément. Afin de valoriser leur démarche et motiver davantage les jeunes, l'action prévoit la présentation à un jury de professionnel de l'illustration de leur projet lors d'événements organisés par *Face Hérault*.

L'action **Profilières** se concentre sur l'objectif de favoriser le recrutement ou l'inscription dans une démarche d'insertion professionnelle. Cela en organisant des rencontres entre les demandeurs d'emploi, dont les freins à l'emploi ont été levés, et les professionnels. A l'issue de cette présentation, les personnes peuvent postuler directement auprès des entreprises et y faire un stage d'immersion de deux semaines. En amont du stage, un atelier préparatoire est dispensé.

⇒ **La Mission Locale d'Insertion (MLI)** dans son action **Un Jour une Entreprise**

Permet aux jeunes en recherche de projet professionnel ou en recherche d'emploi de se doter d'outils efficaces nécessaires à leur démarche. Le constat préalable est que les jeunes méconnaissent le tissu économique local, ne maîtrisent pas les techniques de candidature à l'emploi et ne savent pas se valoriser auprès des employeurs. Ces freins identifiés trouvent leurs réponses au travers d'un travail de repérage des entreprises du territoire et une meilleure connaissance des différents métiers présents dans ces entreprises. Durant une semaine, un groupe de 8 jeunes environ va visiter des entreprises et échanger avec les responsables de recrutement qui partageront leurs attentes et leurs conseils pour une candidature et un entretien réussi. Les jeunes seront préparés en amont à ces rencontres qui seront filmées : travail sur l'expression orale, image qu'ils renvoient de leur confiance en soi, traitement d'une information, développement d'un argumentaire. A l'issue de la semaine, un visionnage des « interviews » sera réalisé pour une synthèse des bonnes pratiques, destinée à être un document ressource pour les conseillers de la MLI.

Ce travail numérique autour de l'image de soi, l'immersion par le film et l'outil multimédia est réalisé en partenariat étroit avec l'association Forum TV.

En parallèle, la démarche **Charte Entreprises & Quartiers**, pilotée par la Sous-Préfecture, vise à mobiliser les entreprises en faveur des habitants des quartiers et structure ces liens en actant par la signature d'une charte les engagements des entreprises sur différents dispositifs et notamment les stages, les mises en situation professionnelles, l'apprentissage, le parrainage, les clauses sociales, etc. *Face Hérault* les accompagne dans la mise en œuvre de leur intervention à travers la mise en place de leur plan d'action.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Lever des freins d'accès à l'emploi
- Prise de confiance des personnes bénéficiaires

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de personnes bénéficiaires
- Nombre d'actions menées
- Nombre de bénéficiaire entrant dans un dispositif de droit commun d'accompagnement vers l'emploi

Calendrier

2019-2022

Pilier III : Emploi, insertion et développement économique

Action n° 32

32. Mise en place d'un groupe de travail sur la thématique de l'emploi avec l'ensemble des acteurs concernés

Responsable de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Cette action apportera une réponse :

Vu le contexte économique de la ville de Bédarieux, la nécessité d'établir des groupes de travail réguliers, regroupant l'ensemble des acteurs concernés est apparue comme évidente lors de l'élaboration du contrat de ville en 2015.

L'Etat, la Région, le CD, la CAF, la Ville, Pôle emploi, la CCI, la Chambre des métiers, le Pays Haut Languedoc et Vignobles... pourraient ainsi aborder les questions relatives au pilier Développement économique et Emploi et faire ainsi le lien avec les instances partenariales institutionnelles existantes sur le territoire.

Le Rapport d'évaluation recommande ainsi de relancer la démarche qui a été initiée en 2017 sur le volet « insertion / emploi et développement économique » au travers de réunions thématiques d'un groupe de travail composé des partenaires locaux et institutionnels.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

La création d'un environnement favorable au développement de l'emploi et de l'activité économique

Objectif opérationnel :

- ✓ Renforcer l'accès à l'emploi et à la formation des habitants du quartier prioritaire

Descriptif de l'action :

Organisation de nouveaux temps d'échanges autour de cette thématique.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Ces réunions permettront une meilleure coordination des acteurs et des actions

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de réunions et de participants
- Impacts et transformations constatées sur le quartier ou la commune (baisse du chômage, image du quartier, etc.)

Calendrier

Relance de l'action dès 2019 pour un temps d'échange fin 2019 – début 2020

Pilier III : Emploi, insertion et développement économique

Action n° 33

33. Dynamiser la vie économique du quartier prioritaire

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Conseil Citoyen de Bédarieux

conseilcitoyenbdr@gmail.com

Association Bédaricienne des Commerçants

Richard AUBERT, Président

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Le diagnostic initial du contrat de ville faisait apparaître une fragilité de l'activité économique et commerciale du cœur de ville. En effet, la commune de Bédarieux, comme beaucoup de centre ancien, fait face à une récession de sa dynamique commerciale avec la fermeture de nombreux commerces et de nombreux locaux commerciaux qui restent vacants sur les grandes artères du centre-ville.

Le développement de l'activité commerciale en périphérie de ville (grandes enseignes, supermarché, fastfood) entraîne une baisse de fréquentation de la clientèle en centre-ville et les difficultés pour les commerçants et artisans à maintenir leur activité viable.

Afin d'aider les commerçants à se sentir moins isolés, des chefs d'entreprises se sont également regroupés au sein d'une association pour partager leurs problèmes professionnels et chercher, à plusieurs, des solutions ou des réponses à leurs questions. L'association bédaricienne du commerce (ABC) essaye ainsi d'insuffler une dynamique en cœur de ville, en collaboration avec les acteurs du territoire : Conseil citoyen, service de la collectivité etc.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

- ✓ Créer un environnement favorable au développement de l'emploi et de l'activité économique
- ✓ Revitaliser le centre-ville

Objectifs opérationnels :

- ✓ Faciliter l'installation des entreprises
- ✓ Renforcer et diversifier l'activité commerciale du centre-ville
- ✓ Augmenter le nombre de créateurs du quartier prioritaire

Descriptif de l'action :

Il s'agit de proposer des actions innovantes visant à encourager et dynamiser l'activité commerciale et artisanale en cœur de ville. L'objectif est de faire venir des entrepreneurs sur le territoire, de soutenir ceux en place et de valoriser les actions menées pour améliorer l'image du centre-ville.

Plusieurs axes d'actions permettront de répondre à cet objectif :

- ⇒ Mise en place d'une subvention d'aide à l'installation ou la reprise d'une activité commerciale ou artisanale – Ville de Bédarieux

La Commune de Bédarieux a souhaité soutenir l'installation de nouveaux entrepreneurs sur le centre-ville en mettant en place une subvention d'aide à l'installation de nouveaux commerçants sur des locaux commerciaux jusqu'ici vacants.

La subvention apporte un soutien à l'investissement réalisé pour la création ou la reprise de l'activité artisanale ou commerciale (travaux et achat d'équipement). Une Commission commerces composée d'élus, de membres du Conseil citoyen et de techniciens étudie les dossiers de demande.

Cette subvention représente 30% des dépenses éligibles avec un plafond à 2 500 €.

- ⇒ Soutien à la réhabilitation de locaux commerciaux vacants en vue de l'installation d'une nouvelle activité répondant à un besoin sur le territoire – Conseil citoyen de Bédarieux

Le Conseil citoyen, en lien avec l'associations bédaricienne des commerçants, participe activement à la valorisation du cœur de ville en proposant un appui sur la rénovation de locaux commerciaux vacants afin d'encourager l'installation d'un nouveau commerçant. Il sollicite l'avis des habitants sur les attentes en termes d'activité en centre-ville (par le biais de questionnaires etc.) et propose ainsi de financer certains travaux de remise en l'état du local afin qu'un nouveau commerce puisse ouvrir.

- ⇒ Développement des boutiques à l'essai permettant de valoriser les locaux commerciaux disponibles et l'artisanat local

Afin de prévenir un trop grand nombre de locaux vacants sur les artères commerciales du centre-ville, et de valoriser les locaux disponibles, la Commune de Bédarieux s'est engagée sur le concept des boutiques à l'essai. Elle participe ainsi à la rénovation du local et propose à des artisans locaux, artistes ou autres exposants d'occuper ce local en attendant qu'un repreneur définitif se positionne. Cela permet d'éviter la vacance des locaux et de pouvoir les valoriser en vue d'un repreneur.

Une autre démarche consiste à soutenir la présence pérenne d'artisans en cœur de ville en leur permettant de pouvoir occuper un local commercial à moindre coût, de façon partagée et tournante afin d'exposer et de vendre leurs œuvres et artisanats. Ainsi, un loyer minoré est pris en charge par la commune sur une période de 3 mois renouvelable.

- ⇒ Partage d'un listing des locaux disponibles pour répondre au mieux à la demande et attirer des nouveaux entrepreneurs – Ville de Bédarieux

Cette action vise à recenser l'ensemble des locaux commerciaux vacants sur le cœur de ville, notamment sur les grandes artères passantes. Ce recensement géographique, mais également de la surface, des éventuels travaux à mener et des prestations proposées (vitrine, toilette etc.) permettra de rendre l'offre en cœur de ville plus visible. Ce listing a vocation à être partagé sur le territoire, ainsi qu'auprès des acteurs du développement économique qui accompagnent des créateurs.

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- L'ensemble de ces actions permettront de redynamiser la vie économique en centre-ville en proposant différents axes d'intervention pour encourager les entrepreneurs à venir s'installer en cœur de ville.

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de locaux vacants occupés durant la période
- Nombre de commerces ouverts
- Nombre d'actions menées par le Conseil citoyen

- Nombre de boutique à l'essai créées
- Montant total des subventions commerces versées par la Commune

Calendrier

2019-2022

Pilier III : Emploi, insertion et développement économique

Action n°34

34. Engager des actions de formation à destination des commerçants de proximité

Responsables de l'action :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

Chambre des Commerces et de l'Industrie de l'Hérault

Sous la coordination et l'appui du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Laurence TKACZUK, chargée de mission Economie

laurence.tkaczuk@payshlv.com

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Le diagnostic initial du contrat de ville faisait apparaître une fragilité de l'activité économique et commerciale du cœur de ville. En effet, la commune de Bédarieux, comme beaucoup de centre ancien, fait face à une récession de sa dynamique commerciale avec la fermeture de nombreux commerces et de nombreux locaux commerciaux qui restent vacants sur les grandes artères du centre-ville.

Le développement de l'activité commerciale en périphérie de ville (grandes enseignes, supermarché, fastfood) entraîne une baisse de fréquentation de la clientèle en centre-ville et les difficultés pour les commerçants et artisans à maintenir leur activité viable.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

- ✓ Créer un environnement favorable au développement de l'emploi et de l'activité économique
- ✓ Revitaliser le centre-ville

Objectifs opérationnels :

- ✓ Assurer une veille auprès des commerces de proximité
- ✓ Proposer des temps de formations répondant aux besoins des commerçants et à la conjoncture économique.
- ✓ Améliorer les pratiques commerciales adaptées aux nouveaux modes de consommation

Descriptif de l'action :

Cette action a vocation à pérenniser la présence de petits commerces en cœur de ville. De nombreux entrepreneurs qui s'installent en centre-ville sont seuls, souvent sous le statut de la micro-entreprise. Ils n'ont pas toujours une expérience professionnelle solide dans leur métier et démarrent leur activité à Bédarieux.

Des temps d'échanges de bonnes pratiques, de sensibilisation aux obligations et devoirs des entrepreneurs seront proposés en partenariat avec les acteurs du développement économique du territoire qui peuvent proposer de nombreux modes d'accompagnement de l'entreprise.

De plus, des temps d'information à destination des entrepreneurs sur des thématiques ciblées telles que la transmission d'entreprise, la retraite, etc. sont organisés sur le quartier prioritaire pour informer les entrepreneurs du territoire des dispositifs existants par les Chambres consulaires

Nous pourrions retrouver en thématiques :

⇒ Comprendre et s'adapter au marché

En phase de création comme en phase de développement, toutes les fonctions de l'entreprise sont concernées.

- Connaître les flux commerciaux existants (enquête provenance)
- Comprendre et anticiper les tendances
- Maintenir et améliorer la compétitivité et les performances en favorisant l'innovation

⇒ Management et vente

En prenant en compte la proximité et la taille de la structure dans l'animation et le management de l'équipe de vente, travailler autour de :

- L'accueil client
- La vente en magasin
- La vente complémentaire
- La création d'une vitrine attractive

⇒ Gestion

Pour une prise en compte du travail de gestion du commerçant avec un apport d'outils :

- La comptabilité
- Le devis et la facturation
- Les relations avec les banques

⇒ Gestion éco-responsable

Aller vers une intégration globale des impacts environnementaux dans ses critères de décision, pour l'amélioration et la gestion de l'ensemble de ses processus. Il s'agit d'un moyen important d'améliorer la compétitivité d'une entreprise, en optimisant son recours à des matières premières et à des énergies dont les prix augmentent sans cesse.

- Diagnostic environnemental ou énergétique du commerce
- Etablir une analyse sur le coût en énergie, en eau et en déchets de leur commerce
- Rationnaliser les dépenses

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Maintien des commerces stratégiques sur le QPV
- Développement de l'activité des commerces
- Créer une dynamique collective favorable à la construction d'une image positive

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de temps de formation menés
- Nombre de bénéficiaires

Calendrier

2019-2022

Pilier III : Emploi, insertion et développement économique

Action n° 35

35. Organisation des éditions annuelles du Forum de l'emploi

Responsables de l'action :

Camille BROVEDAN, Chargée de mission Politique de la Ville / Coordinatrice PRE

Communauté de communes Grand Orb

04.67.95.59.53 / camille.brovedan@grandorb.fr

Pôle Emploi Béziers Courondelle

Laurent DROULIN, Conseiller Entreprise de Pôle Emploi

04.67.09.59.20 / entreprise.beziers.courondelle@pole-emploi.net

Le Club des Ambassadeurs de Grand Orb

Gwenola STER, Présidente

M. Jean-Raymond LOPEZ, Co-président

Principaux éléments de diagnostics ; enjeux territoriaux et problématiques justifiant l'action :

Les difficultés d'accès à l'emploi restent l'un des facteurs les plus discriminant dans les quartiers prioritaires, en partie expliqué par les caractéristiques socio-économique de la population active qui y réside. Le taux de chômage est très élevé, 10% de la population bénéficie des minimas sociaux.

Il y aurait un découragement de la population du quartier prioritaire et un renoncement à s'inscrire auprès de pôle emploi. Le taux de chômage des jeunes est très élevé, ces populations cumulent des critères freinant leur insertion professionnelle : faible niveau de qualification, nationalité étrangère, famille monoparentale qui cumulent les difficultés socio-économiques... Cette situation est facteur d'aggravation de la précarisation des populations.

Orientations (ou axes) stratégiques et objectifs de référence du contrat de ville concrétisés par l'action :

Créer un environnement favorable au développement de l'emploi et de l'activité économique

Objectif opérationnel :

- ✓ Favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi par l'organisation d'un évènement moteur sur le territoire
- ✓ Permettre la rencontre entre les principaux acteurs de l'emploi et les demandeurs d'emploi
- ✓ Faire connaître les offres d'emploi du marché et orienter vers les emplois non pourvus

Descriptif de l'action :

Le Pôle Emploi, la Communauté de communes Grand Orb et le club des Ambassadeurs, association regroupant les chefs d'entreprise du territoire, organisent depuis trois ans un Forum de l'Emploi à Bédarieux. Il est destiné aux entreprises et demandeurs d'emploi du territoire. Le Forum est ouvert à toutes les entreprises souhaitant présenter leur activité, conseiller, orienter et recruter.

Ce forum est l'occasion pour les demandeurs d'emploi du territoire de venir rencontrer en direct les employeurs et de s'entretenir avec eux.

En 2019, un volet « création et reprise d'entreprises » a été ajouté au Forum qui a permis de présenter les différents organismes pouvant venir soutenir un projet de création ou de reprise d'activités commerciales, artisanales ou agricoles.

Le Forum rassemble en moyenne une trentaine d'entreprises et plus de 600 demandeurs d'emploi. Entre 60 et 80 postes sont pourvus chaque année grâce à cet évènement.

Forts de ce succès, les organisateurs mobiliseront chaque année leurs équipes pour permettre aux personnes en recherche d'emploi de postuler en direct auprès des entreprises qui recrutent. Les grands secteurs d'activités du territoire seront représentés : santé, thermalisme, hôtellerie, tourisme, industrie, artisanat...

Résultats attendus : généraux (dans le cadre du contrat de ville, par rapport au projet de territoire, ses orientations et ses objectifs).

- Mise en relation entre les demandeurs d'emplois et les recruteurs
- Recrutement de candidats

Indicateurs de référence (objectivant le dysfonctionnement social, économique ou urbain traité) et de résultat (valeurs visées dans le cadre du présent contrat de ville, voire, si pertinent, valeurs visées à moyen terme) :

- Nombre de visiteurs
- Nombre d'entreprises mobilisées
- Nombre de postes pourvus

Calendrier

2019-2022

ANNEXES

Tableaux d'Engagements Renforcés

AVENANT / PERR 2019 - 2022
Contrat de ville Bédarieux/ Grand Orb

Orientations stratégiques prioritaires	Engagements des collectivités (Ville Bédarieux / CC Grand Orb) sur leur droit commun	Engagements de l'Etat sur son droit commun	Engagements de la CAF sur son droit commun	Engagements du Département sur son droit commun	Objectifs à atteindre / indicateurs de suivi
<p align="center">PILIER I COHESION SOCIALE</p> <p align="center">Promouvoir la réussite éducative des enfants et des jeunes</p>	<p><u>Ville de Bédarieux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer et développer le Programme de réussite éducative sur le territoire QPV - Pilotage du PEDT pour une meilleure coordination des actions - Mis en place de temps d'accueil péri scolaires et extra scolaires <p><u>CCGO</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur l'extension du PRE au territoire de la Communauté de communes 	<p><u>Engagements DSDEN 34</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux concertations partenariales et instances de pilotage du contrat de ville - Apporter son expertise dans le domaine pédagogique et optimiser l'accompagnement des enseignants dans la perspective de réduire les écarts de réussite entre les élèves des QPV et les autres élèves, en cohérence avec le projet académique. - Faciliter la continuité et l'articulation entre les temps scolaires et les autres temps de l'élève. - Faciliter les relations Ecole/familles. - Mobiliser ses personnels autour des enjeux du contrat de ville et des travaux des commissions partenariales. - Mobiliser PEDT/PRE - Dispositif de scolarisation des - de 3 ans - Scolarisation à 3 ans - Dispositif "devoirs faits" 	<p>Développer l'offre de service d'accompagnement à la scolarité pour favoriser la continuité éducative.</p> <p>Favoriser l'accueil d'enfants issus des QPV dans les EAJE, mode d'accueil particulièrement pertinent pour lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge</p> <p>Accompagner la création d'un Lieu d'accueil enfants parents dans le QPV</p>	<p>Réussite éducative (fiches 2 et 3) : les équipes de professionnels du Département sont présentes dans les instances du PRE pour favoriser la réussite éducative des enfants et participer aux évolutions du dispositif (passerelles entre les niveaux, travail avec la MDA...), L'action du Département, menée notamment dans les quartiers prioritaires, est pleinement inscrite dans les missions de PMI et de protection de l'enfance (mesures de prévention individuelles et collectives) en cohérence avec le schéma des services aux familles et avec le schéma enfance familles ; le Département est sollicité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour participer au réseau parentalité, qui doit se créer à l'initiative de la CC Grand Orb, - pour accompagner le futur LAEP itinérant (PMI et CAF), ainsi que les actions de l'Aire des familles. <p>Le Département intervient dans le cadre de dispositifs d'actions éducatives pour favoriser l'ouverture à la connaissance et l'accès aux ressources de proximité (citoyenneté, environnement, culture, découverte des métiers, bien-être et prévention routière).</p> <p>Un plan collège a été adopté le 16 septembre 2019, il va permettre de réhabiliter les bâtiments, notamment dans les quartiers politiques de la ville et d'amplifier l'aide au repas en direction des familles les plus défavorisées, il s'étalera sur toute la période des contrats 2020/2022. Le plan de rénovation des collèges, assorti d'un budget conséquent, entrainera des travaux de modernisation et d'embellissement propices à la réussite des élèves.</p> <p>Dispositifs d'actions éducatives dans les collèges pour favoriser l'ouverture à la connaissance et l'accès aux ressources de proximité (citoyenneté, environnement, culture, découverte des métiers, bien être, prévention routière)</p>	<p><u>Engagement CAF</u> : création d'un ou 2 collectifs CLAS en direction des collégiens, voire des lycéens. Création d'un LAEP (2020) dont un des lieux d'accueil est situé en QPV</p> <p><u>Engagements Collectivités</u> : Déploiement du PRE sur Grand Orb Réunions PEDT organisées</p> <p>Nombre d'enfants/adolescents suivis dans le PRE</p> <p>Temps péri et extra scolaires proposés aux enfants / adolescents sur le territoire</p>

Orientations stratégiques prioritaires	Engagements des collectivités (Ville Bédarieux / CC Grand Orb) sur leur droit commun	Engagements de l'Etat sur son droit commun	Engagements de la CAF sur son droit commun	Engagements du Département sur son droit commun	Objectifs à atteindre / indicateurs de suivi
<p style="text-align: center;">PILIER I COHESION SOCIALE</p> <p style="text-align: center;">Soutenir l'accès à la culture, aux sports et à la vie associative</p>	<p><u>Ville de Bédarieux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien au fonctionnement des associations du territoire et notamment du QPV - Développement d'actions ouvertes à tous à la Médiathèque - Développement d'actions en faveur de l'intégration culturelle des habitants du QPV <p><u>CCGO :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'actions en faveur de l'intégration culturelle des habitants du QPV 			<p>Accès aux sports et à la santé (fiches 6 et 8): Le dispositif VVV Ville Vie Vacances (fiche 7) auquel le Département participe pourrait être un levier à part entière en 2020, pour dynamiser la vie associative Jeunesse : un travail pour accompagner les jeunes dans une autre lecture du numérique (développement de l'esprit critique...) est prévu, la Maison des adolescents, financée par le Département, est en 1ere ligne dans cette réflexion. Accès aux sports : le Département aide la pratique sportive via le dispositif des écoles de sport : club de rugby de Bédarieux (Pays d'Orb Rugby) et participe au dispositif « plus de filles dans mon club » qui favorise l'accès à la licence pour des filles en QPV et contrat de ruralité (16 à 25 ans).</p> <p>Depuis 8 ans, en partenariat avec l'UNSS, le Département soutient le sport scolaire, grâce à une démarche incitative à destination des collégiens héraultais de 6ème, dans les 80 collèges et publics et une vingtaine de collèges privés sous contrat ; à chaque élève concerné est remis un « coupon sport » de 14€, lui permettant d'accéder à la licence sportive scolaire à un coût moins important.</p> <p>Démocratisation de l'accès à la culture (fiches 6, 8 à 11) : un focus particulier est opéré sur l'audio-visuel et la danse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la danse : "luttons contre l'exclusion par la pratique artistique" : les ateliers de danse flamenco initiés par l'association Culture et Sports solidaire (avec Raices Flamencas) sont un outil d'intégration et de lutte contre les discriminations des jeunes de la communauté gitane, le Département est impliqué par l'appui apporté à l'association Culture et Sport solidaires. <p>-Le pôle culture a adopté un nouveau schéma culturel en mai 2018 avec comme enjeu de construire une offre culturelle qui s'adresse à tous les héraultais et favorise le lien social. Les 4 orientations sont le soutien à la création et à la diffusion artistique, la valorisation du patrimoine, le partage de la connaissance et la construction de parcours d'éducation artistique et culturelle. Il peut être à ce titre signataire des conventions de généralisation de l'éducation artistique et culturelle.</p> <p>Le Département entend notamment, dans les domaines départementaux et en lien avec ses partenaires, favoriser l'éveil artistique des jeunes enfants, renforcer les actions éducatives territoriales en direction des collégiens, promouvoir les nouvelles démarches pédagogiques en développant l'usage du numérique, et les parcours artistiques et scientifiques pour les scolaires au domaine départemental de Bayssan.</p> <p>-l'audiovisuel : le cinéma comme outil d'accès à la culture sur Bédarieux (cinéma et ciné-club) . Le Département est partenaire de la Fédération départementale des ciné clubs et par ailleurs l'EPIC Hérault culture organise en lien avec les CEMEA un Festival International du cinéma éducatif, ouvert aux scolaires du département. Enfin, une convention de développement culturel est signée avec la communauté de communes Grand Orb, elle privilégie les orientations de diffusion du spectacle vivant, de création artistique et d'éducation artistique et culturelle notamment au travers de l'école intercommunale de musique.</p>	<p><u>Engagements collectivités :</u> Subventions versées aux associations du QPV et Actions portées par la collectivité à destination du public QPV et lien avec les partenaires locaux</p>

Orientations stratégiques prioritaires		Engagements des collectivités (Ville Bédarieux / CC Grand Orb) sur leur droit commun	Engagements de l'Etat sur son droit commun	Engagements de la CAF sur son droit commun	Engagements du Département sur son droit commun	Objectifs à atteindre / indicateurs de suivi
PILIER I COHESION SOCIALE	Garantir l'accès aux droits et à la santé	<p><u>Ville de Bédarieux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager le développement d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire - Créer/ Développer une Maison des Services au Public <p><u>CCGO :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux instances de pilotage et techniques du Contrat Local de Santé et du Comité Local de Santé Mentale 			<p>Garantir l'accès aux droits et à la santé (fiches 14 et 15): le Département participe à la réflexion autour du projet de MSAP porté par la Mutuelle sociale agricole, en parallèle un soutien important est apporté au RIFI (relais d'information familles itinérants) animé par l'association Familles rurales et accueilli au sein du SDS de Bédarieux. L'action du Département, menée notamment dans les quartiers prioritaires, est pleinement inscrite dans les missions de PMI, avec des mesures de prévention individuelles et collectives, en cohérence avec le schéma des services aux familles. Parmi ces missions, celle de la planification permet l'intervention de professionnels du médico-social et des centres de planification délégués auprès des collégiens de 4e et 3e, cela à la demande des collèges (information vie affective et sexuelle, prévention des MST, lutte contre les discriminations hommes/femmes). Le Département finance une intervenante sociale en gendarmerie sur ce territoire afin d'accueillir et d'accompagner les femmes victimes de violences. Un Protocole d'engagements pour l'hébergement d'urgence des femmes et de leurs enfants sera soumis au vote de l'Assemblée départementale à l'automne 2019.</p> <p>Dans le cadre du plan pauvreté signé le 5 juillet 2019, de nouvelles actions pourront se mettre en place autour de l'accueil inconditionnel de proximité, intégrant la question de l'accès aux droits, avec un volet axé sur le numérique.</p> <p>Santé (fiches 16 et 17): le Département est sollicité pour participer au contrat local de santé qui s'amorce, un focus est opéré sur l'amélioration du repérage des personnes de plus de 60 ans, dans le cadre des services sociaux départementaux.</p> <p>Jeunesse : partenariat avec le Comité d'éducation pour la santé et la Maison des adolescents sur des actions de promotion santé et sur la mise en œuvre d'un projet européen 2019-20120 ERASMUS ("Etre bien, cos'è" en partenariat avec l'Italie).</p>	<p><u>Engagements collectivités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Labellisation d'une MSP Création d'une MSAP itinérante Association CCGO / CLS

Orientations stratégiques prioritaires		Engagements des collectivités (Ville Bédarieux / CC Grand Orb) sur leur droit commun	Engagements de l'Etat sur son droit commun	Engagements de la CAF sur son droit commun	Engagements du Département sur son droit commun	Objectifs à atteindre / indicateurs de suivi
PILIER II CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	Revitaliser le centre-ville	<p><u>Ville de Bédarieux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement des espaces publics du centre-ville (places) - Développement de dispositifs d'appui à l'installation de commerces en centre-ville - Appui aux actions du Conseil Citoyen de Bédarieux 		<p>Soutenir la création d'un dispositif d'animation de la vie sociale</p>	<p>Renouvellement urbain : (fiches 18, 20 et 26) :</p> <p>Réhabilitation du quartier Saint Louis : en relation avec la commune de Bédarieux, le Département s'implique dans le projet d'envergure autour de la rénovation du quartier Saint Louis (bâti, espaces publics, logements...).</p> <p>Hérault Habitat</p> <p>Au cœur de ces opérations, Hérault Habitat intervient sur la réhabilitation immobilière (en maîtrise d'ouvrage directe ou par l'intermédiaire de Territoire 34) afin de renforcer son parc social. Le Département apporte son soutien aux communes par apport du foncier et des subventions, au bénéfice de ces opérations d'ensemble.</p> <p>Territoire 34</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il finance le travail de mémoire sur le quartier St Louis. Un photographe et une écrivaine recueillent le témoignage des habitants « historiques » sur leur vécu du quartier ; une exposition sera réalisée en fin d'année, - dans le cadre des opérations de restructuration du quartier St Louis, Territoire 34 monte en lien avec la ville les réunions de concertation pour recueillir les observations des habitants ; des panneaux de communication pour expliquer le projet sont réalisés, - des promenades exploratoires du quartier pourront être réalisées pour accompagner la réflexion sur la transformation du quartier, - dans le cadre du réaménagement et de la création d'espaces publics, les axes prioritaires de la GUP sont pérennisés, la sécurité est prise en compte, - par les actions de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI), Territoire 34 impulse une restructuration urbaine par des démolitions, recompositions des îlots... afin de revitaliser le centre-ville. - la création de nouveaux logements doit apporter une amélioration dans la mixité sociale du quartier St Louis, - l'accompagnement des ménages dans le cadre du relogement doit favoriser un parcours résidentiel ascendant. 	<p><u>Engagements CAF</u> : Agrément EVS ou CS pour le projet social porté dans le cadre de la création d'un tiers-lieu</p> <p><u>Engagements collectivités</u> : Aménagements des places du cœur de ville</p> <p>Nombre de nouveaux commerces en centre-ville</p> <p>Actions menées par le Conseil Citoyen</p>
	Réhabiliter les logements dans le territoire prioritaire	<p><u>Ville de Bédarieux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subventions façades et toitures - Requalification de l'îlot Saint Louis - Programmes de requalification de logements en centre-ville 			<p>Amélioration de l'habitat privé en QPV : le Département intervient à Bédarieux dans la réhabilitation des logements pour les propriétaires habitants ou bailleurs (délégation de l'ANAH). Cette action relève de la convention PIG (programme d'intérêt général) signée entre le Département, le Pays Haut Languedoc et vignobles et l'ANAH (2017/2022). Il apporte un soutien financier aux propriétaires les plus modestes entreprenant des travaux de réhabilitation de leur logement et participe au financement du bureau d'étude en charge de l'accompagnement aux projets.</p> <p>Territoire 34 : dans le cadre de la RHI, des immeubles doivent être réhabilités ; ces opérations doivent servir d'exemples pour les propriétaires privés. Lors de visites de logements, Territoire 34 informe les occupants sur les dispositifs possibles pour les accompagner dans un projet de revalorisation de leur logement.</p>	<p><u>Engagements collectivités</u> : Nombre de façades et toitures rénovées</p> <p>Requalification du quartier St Louis - tranche 2</p> <p>Nombre de logements réhabilités en QPV</p>

Orientations stratégiques prioritaires	Engagements des collectivités (Ville Bédarieux / CC Grand Orb) sur leur droit commun	Engagements de l'Etat sur son droit commun	Engagement de la CAF sur son droit commun	Engagements du Département sur son droit commun	Objectifs à atteindre / indicateurs de suivi
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PILIER III EMPLOI, INSERTION ET DEVELOPEMENT ECONOMIQUE</p> <p style="text-align: center;">Créer un environnement favorable au développement de l'emploi et de l'activité économique</p>	<p>Ville de Bédarieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif des emplois tremplins saisonniers à la Mairie - Accueil d'ateliers collectifs de Pôle Emploi au sein de locaux municipaux <p>CCGO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'édition annuelle du Forum de l'Emploi - Règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises 	<p>Investir plus de 2 milliards d'euros pour la formation vers l'emploi des jeunes sans qualification et des chômeurs de longue durée</p> <p>Nombre et part des habitants bénéficiant du PIC : données non disponibles à ce jour engagement du Conseil Régional à les produire dans le courant de l'année</p> <p>Objectif 2019 : 15%</p> <p>Nombre et part de jeunes en Garantie Jeunes résident en QPV : 602 jeunes entrés en GJ en 2018 (23,4 %) sur l'Hérault dont 10 sur Bédarieux</p> <p>Objectif 2019 : 21%</p> <p>Accompagner 100 000 jeunes des quartiers dans leur insertion professionnelle, en mobilisant les Cordées de la réussite, le parrainage et le tutorat dès 2018</p> <p>7 jeunes parrainés en 2018 issus du QPV de Bédarieux</p> <p>Soutenir l'insertion professionnelle des plus en difficultés en mobilisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les emplois aidés : en 2017, 15 CUI (CIE et CAE) et EAV - les dispositifs de l'IAE : 9 en ACI et 1 en ETT <p>Doubler le nombre d'apprentis en QPV pour le porter à 35 000 jeunes</p> <p>Sur l'Hérault, en 2017, 335 apprentis sont issus des QPV (7%)</p> <p>Au sein du Pic, investir près d'1,5 milliard d'euros dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Nombre et part des habitants des QPV détectés en situation d'illettrisme 2 – x certifications Clé@venir validées en QPV 3 - Nombre et part des bénéficiaires d'actions "e-illettrisme" en QPV <p>Données indisponibles</p>		<p>L'offre d'insertion du Département est déclinée dans le Programme Départemental d'Insertion (PDI). Ces actions du PDI, financées par le Département, sont accessibles aux allocataires du RSA qui habitent dans les QPV. Domaines d'intervention du PDI : actions de mobilisation vers l'emploi, accompagnement à la création d'activité et couveuses d'activité, insertion par l'activité économique, chantiers d'insertion, accompagnement global vers l'emploi, actions d'insertion sociale, mobilité, numérique, santé.</p> <p>Le développement de l'insertion professionnelle dans les quartiers est évoqué dans le cadre des groupes de travail du Pacte Territorial d'Insertion (PTI) local mis en place à l'initiative du Département. Sur le territoire du Haut Languedoc Ouest Hérault, le PTI s'articule autour de 2 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accès aux droits avec la création d'un outil de communication accessible sur les lieux d'accès aux services, - la levée des freins à l'emploi avec le partage des outils et diagnostics, la sensibilisation à l'utilisation du compte personnel d'activité et enfin la création du livret du parcours d'insertion. <p>Liens entre le PDI et les structures intervenant dans le cadre du contrat de ville : le PDI n'intervient pas dans le financement du lieu ressources de STEFI, pour autant cette structure est financée dans le cadre de l'accompagnement à l'emploi et par le biais de son AI (association intermédiaire). Une permanence est effectuée sur la ville de Bédarieux. En ce qui concerne la ligue de l'enseignement (LEH), le PDI intervient auprès des bénéficiaires sur de l'AOP (appui objectif projet), un suivi infirmier, un suivi psychosocial, LEH porte également un chantier d'insertion dans les services à la personne et le commerce (et ce dans le cadre du PLIE Haut Languedoc et Vignobles). Pour l'association FACE Hérault, le Département intervient dans le cadre du PDI sur 2 actions : la mobilisation et l'accompagnement des entreprises (coordination et animation de la plateforme RSE) puis sur le volet emploi (action "Profilières", rencontres spécifiques ...).</p> <p>L'offre d'insertion sera réajustée, afin de gagner en réactivité dès la mise en place de la "plateforme d'orientation". En effet, celle-ci vise à accélérer la mise en parcours des personnes, en couplant ouverture du droit RSA et orientation. Une offre d'accompagnement "plus intégré" facilitera la coordination des différentes étapes du parcours d'insertion. Dans le cadre du plan pauvreté, il est prévu le développement d'un accompagnement global avec Pôle emploi, il vise à réaliser un suivi coordonné des bénéficiaires du RSA, entre conseillers Pôle emploi et travailleurs sociaux du Département.</p> <p>Sensibilisé depuis 2010, HERAULT HABITAT a inséré les performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté comme condition d'exécution du marché sur certains lots et pour certains montants. La clause sociale a été généralisée à l'ensemble des marchés depuis 2013 sur tous les lots (hors marchés de prestations intellectuelles), les performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté sont un critère de choix des offres.</p> <p>Un chargé de mission "dispositifs de retour à l'emploi" auprès du Département, se charge de l'analyse de ce volet insertion ; à titre d'exemple, pour 2018, ce sont près de 23 000 heures d'insertion qui ont pu ainsi être allouées au public concerné par ce dispositif.</p>	<p><u>Engagements collectivités :</u></p> <p>Nombre d'emplois tremplin proposés</p> <p>Mis à disposition de locaux pour des ateliers de formation</p> <p>Nombre de postes pourvus sur le Forum de l'emploi</p> <p>Nombre d'entreprises aidées</p>

Engagements de la Région Occitanie

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée est signataire des 39 contrats de ville sur son territoire pour la période 2015-2020. Dans le cadre de la rénovation des contrats de ville et de leur prolongation jusqu'en 2022, la Région souhaite réaffirmer sa détermination à améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers défavorisés, assurer une plus forte équité territoriale, rompre l'isolement social, économique et spatial de ces quartiers, et renforcer leur ancrage dans la ville pour qu'ils contribuent et bénéficient davantage des dynamiques de développement urbaines et régionales et ainsi s'inscrire dans le partenariat avec l'Etat et les collectivités locales concernées.

Pour ce faire, la Région s'appuiera sur la mobilisation de crédits spécifiques dédiés à la politique de la ville, ainsi que sur des crédits du droit commun régional.

Dans le cadre du nouveau dispositif régional de soutien aux associations, adopté à la CP du 13 octobre 2017, la Région accompagnera les projets permettant le développement social et économique des quartiers prioritaires, l'égalité des chances et l'accès au droit pour tous. Ainsi, seront accompagnées les actions intervenant dans des champs sectoriels qui correspondent à des compétences ou priorités régionales : emploi, formation professionnelle, développement économique, soutien à la scolarité et parentalité, jeunesse, insertion par la culture et par le sport, santé, lutte contre les discriminations.... La Région sera attentive aux actions d'envergure départementale/régionale ou aux actions structurantes/mutualisées et/ou aux actions innovantes. Ces différents types d'actions pourront bénéficier d'une aide régionale bonifiée.

Les actions intervenant dans les champs sectoriels suivants devront quant à elle relever prioritairement de financements du droit commun régional : lutte contre l'illettrisme, prévention du décrochage scolaire.

La Région accompagnera également la formation professionnelle des adultes relais salariés d'associations loi 1901, dans la mesure où ces formations ne sont pas finançables par un organisme de formation et où elles s'inscrivent dans les parcours professionnels qualifiants (dispositif adopté à la CP du 7 décembre 2018).

S'agissant du soutien à la dynamique entrepreneuriale et repreneuriale, la Région Occitanie souhaite poursuivre son soutien à l'écosystème permettant d'accompagner les créateurs-repreneurs-cédants issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, sur les différentes phases de la création-transmission-reprise d'entreprise. Ce soutien a pris la forme d'un appel à projets en 2018 et 2019.

Enfin au titre de l'habitat et du cadre de vie, la Région soutiendra les territoires en rénovation urbaine et sera signataire des conventions de NPNRU. Cet engagement a été approuvé lors de l'assemblée plénière du 22 juin 2018 puis de la commission permanente du 20 juillet 2018 adoptant 3 dispositifs spécifiques venant compléter les interventions de droit commun (en particulier sur le soutien à la reconstitution de logements locatifs sociaux). Ces dispositifs concernent : l'aménagement et la qualification des espaces publics, la création d'équipements publics d'intérêt local, le soutien aux activités économiques de proximité. Cet engagement s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique de contractualisation de la Région (2018-2021), ainsi que de la politique bourgs-centres.

AXE	PROGRAMMES	THÉMATIQUES	n°	MESURES	NIVEAU D'ENGAGEMENT DE LA MESURE <small>- Objectif atteint - En voie de finalisation - En cours de déploiement</small>	INDICATEURS	DONNEES POUR BEDARIEUX
Garantir les mêmes droits aux habitants	SÉCURITÉ et PREVENTION DE DÉLINQUANCE	SÉCURITÉ <small>(police - gendarmerie)</small>	1	Créer 1 300 postes de policiers et gendarmes d'ici 2020 dans 60 quartiers de reconquête républicaine (QRR)	En cours de déploiement	1 - Nombre de QRR mis en place 2 – Nombre de postes créés dans les QRR	0 QRR en place sur Bédarieux.
			1.a	185 délégués à la cohésion police-population (contre 151 aujourd'hui)	En cours de déploiement	Nombre de nouveaux délégués à la cohésion police-population (en QRR/QPV)	sans objet
			1.b	39 centres de loisirs jeunes (contre 31 aujourd'hui)	En cours de déploiement	Nombre de nouveaux centres de loisirs jeunes (en QRR/QPV)	Il n'existe pas de CLI sur Bédarieux.
			2	Agir contre la criminalité organisée et l'économie souterraine dans les quartiers les plus exposés	En cours de déploiement	1 - Montant des saisies des avoirs criminels 2 – Résultat de l'action des GIR (Groupes d'intervention régionaux) 3 - Nombre d'actions de sensibilisation menées par les PFAD (policiers formateurs anti-drogue)	1 - Pas de chiffre pour Bédarieux, mais pour l'Hérault : 104 117 € (saisies des avoirs criminels) par la gendarmerie et 5 987 541 € (saisies des avoirs criminels) pour l'année 2018 par la DDSP. 2 - Résultat de l'action des GIR : pas de chiffre. 3 – x actions de sensibilisation menées par les PFAD (policiers formateurs anti-drogue) : 217 actions de sensibilisation menées par les PFAD (policiers formateurs anti-drogue) en 2018 au profit de plus de 5 000 élèves sur l'Hérault
	LOGEMENT ET CADRE DE VIE	MIXITÉ SOCIALE (DDTM - DDSCS)	3	Éviter de concentrer les demandeurs de logement social les plus fragiles dans les quartiers de la politique de la ville	En cours de déploiement	1 - Nombre de conventions intercommunales d'attribution conclues (100 % d'ici 2020) 2- Proportion d'attribution de logements sociaux hors QPV pour les 25% de demandeurs de logement social les plus modestes (Cible: 25%)	Pour l'Hérault : 1- 0 convention intercommunale d'attribution conclue (100 % d'ici 2020) 2 - 16,02 % des attributions de logements sociaux réalisées en 2019 hors QPV en faveur des ménages du 1 ^{er} quartile
			4	Appliquer résolument la loi SRU pour une offre de logement social accessible, en particulier en zones tendues	En cours de déploiement	1 - Nombre de communes carencées	Bédarieux n'est pas une commune carencée
		LOGEMENT ET CADRE DE VIE (DDTM et justice)	5	Renforcer les outils pour le traitement des copropriétés dégradées	En cours de déploiement	1 - Nombre de copropriétés traitées dans le cadre du NPNRU 2 - Nombre de copropriétés bénéficiant d'une intervention de l'ANAH dans les QPV 3 - Nombre de logements traités dans les sites prioritaires	Bédarieux n'est pas concerné par le NPNRU 2 - x copropriétés bénéficiant d'une intervention de l'ANAH dans le QPV 3 – x logements traités dans les sites prioritaires
			6	Lutter contre les marchands de sommeil	En cours de déploiement	1 - Nombre de décisions de justice condamnant des bailleurs dans les QPV 2 - Nombre de réunions partenariales	1 - 0 décision de justice condamnant des bailleurs dans le QPV 2 – Réunions partenariales au niveau départemental : Réunions du Pole départemental LHI (2 en 2019) ; COPIL du plan pluri-annuel LHI (1 en 2019)
			7	Amplifier le nouveau programme national de renouvellement urbain porté à 10 milliards d'euros de financements Anru	Objectif atteint	Suivi de la mise en place de la mesure	
			8	Accélérer la validation d'un maximum de projets et anticiper les opérations les plus marquantes pour transformer les quartiers	En cours de déploiement	1 - Proportion des 10 milliards d'euros du NPNRU conventionnés avec les maîtres d'ouvrage en visant 100% d'ici fin 2019 2 - Nombre de logements démolis/reconstruits/réhabilités	Bédarieux n'est pas concerné par le NPNRU
RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL		SOLIDARITÉ (ARS, DDSCS, DIRECTE)	9	Doubler le nombre de maisons de santé pluri-professionnelles et centres de santé d'ici 2022	En cours de lancement	Nombre de maisons de santé pluri-professionnelles et centres de santé créés dans les QPV ou à proximité immédiate (quartier vécu) d'ici 2022	1 contrat local de santé dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles (Bédarieux)
			10	Développer les équipements sportifs dans les 50 QPV les plus carencés et dans les Outre-Mer	En cours de déploiement	Nombre d'équipements sportifs développés dans les 50 QPV cibles	0 équipement sportif développé dans le QPV de Bédarieux (non QPV cible).

Garantir les mêmes droits aux habitants	REINFORCEMENT DU LIEN SOCIAL	SOLIDARITÉ (ARS, DDCS, DIRECCTE)	11	Améliorer la desserte des quartiers en Île-de-France à travers le Grand Paris Express	En cours de déploiement	Respect du calendrier prévu de mise en service des lignes desservant les QPV	
			12	Développer l'accès au permis de conduire	En cours de déploiement	1 - Nombre d'auto-écoles associatives proposant le permis à 1 € par jour situées à proximité des QPV 2- Nombre de jeunes résidant en QPV ayant bénéficié d'un accompagnement renforcé au permis de conduire en mission locale	1 – x auto-écoles associatives proposant le permis à 1 € par jour situées à proximité du QPV 2- x jeunes résidant en QPV ayant bénéficié d'un accompagnement renforcé au permis de conduire en mission locale <i>Données non disponibles</i>
Favoriser l'émancipation	ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE	ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE (CAF, DDCS, DASEN, MCTPP)	13	Instaurer un bonus de 1 000 € par place de crèche créée dans les quartiers (objectif national de création de 30 000 places)	En cours de lancement	Nombre de places en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) nettes créées en QPV	Un établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) existant dans le centre ville de Bédarieux (en QPV) de 22 places.
			14	Expérimenter dans 60 quartiers des « cités éducatives »	En cours de lancement	Nombre de cités éducatives labellisées	0 projet de cité éducative pour 2019 – non éligible
			15	Encourager la présence de deux adultes par classe dans les écoles maternelles	En cours de lancement	Part des classes de maternelles en REP+ des cités éducatives bénéficiant d'un ATSEM	sans objet
			16	Augmenter de 3 000 € sur trois ans, à partir de la rentrée 2018, la prime des 60 000 personnels de l'Éducation nationale exerçant dans les établissements de REP+	Objectif atteint	Suivi de la mise en place de la mesure	sans objet
			17	100 % des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire dédoublées d'ici à la rentrée 2019	En cours de déploiement	1 - Part des classes de CP et de CE1 dédoublées en REP/REP+ en 2019/2020 2 - Taux d'encadrement des classes concernées	sans objet
			18	Proposer 30 000 stages de qualité aux élèves de 3ème des quartiers	En cours de déploiement	Nombre de stages de qualité proposés sur le portail	Le portail étant prévu pour les élèves de REP+, il était sans objet pour Bédarieux. On note cependant 1 stage proposé dans le secteur privé (La Poste)
			19	Investir plus de 2 milliards d'euros pour la formation vers l'emploi des jeunes sans qualification et des chômeurs de longue durée	En cours de déploiement	1 - Nombre et part des habitants bénéficiant du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) 1.1 Nombre et part de jeunes en Garantie Jeunes résident en QPV (cible: 20%) 1.2 Nombre et part de jeunes en E2C résident en QPV (cible: 40%) 1.3 Nombre et part de jeunes en Epide résident en QPV (cible: 50% en 2021)	1 - Nombre et part des habitants bénéficiant du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) : données non disponibles à ce jour - engagement du Conseil Régional à les produire dans le courant de l'année 1.1 - Nombre et part de jeunes en Garantie Jeunes résident en QPV : 23,4% des entrées en 2018 sur l'Hérault (602 entrées), dont 10 sur Bédarieux 1.2 - 0 stagiaire en E2C résident dans le QPV de Bédarieux
			20	Déployer les emplois francs en direction des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers, quels que soient leur âge et leur niveau de qualification	En cours de déploiement	Nombre d'emplois francs	Dispositif non déployé dans l'Hérault actuellement.
	EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE	EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE (DIRECCTE)	21	Accompagner 100 000 jeunes des quartiers dans leur insertion professionnelle, en mobilisant les Cordées de la réussite, le parrainage et le tutorat dès 2018	En cours de lancement	1 - Nombre de jeunes des QPV bénéficiaires de cordées de la réussite (passer de 50 à 80 000) 2 - Nombre de jeunes parrainés (passer de 10 à 20 000)	1 - 0 jeune du QPV bénéficiaire de cordées de la réussite (<i>création d'une cordée de la réussite sur Béziers en 2018</i>) 2 – 7 jeunes parrainés en 2018 résident en QPV de Bédarieux
			22	Offrir un accompagnement aux entrepreneurs des quartiers avec BPI France	En cours de lancement	Nombre d'entrepreneurs des QPV accompagnés	X entrepreneur du QPV. <i>Donnée non disponible</i>

Favoriser l'émancipation	EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE (DIRECCTE)	23	Créer des clauses sociales spécifiques dans les chantiers des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024	En cours de lancement	1 - Pourcentage des heures travaillées dans le cadre des clauses, dont en faveur des habitants des QPV, 2 - Nombre et part de bénéficiaires des clauses en QPV parmi l'ensemble des bénéficiaires	sans objet
		24	Doubler le nombre d'apprentis issus des quartiers pour le porter à 35 000 jeunes	En cours de lancement	Nombre d'apprentis issus des QPV	X apprentis issus du QPV – <i>Données non disponibles</i>
		25	Au sein du Pic, investir près d'1,5 milliard d'euros dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme	En cours de lancement	1 - Nombre et part des habitants des QPV détectés en situation d'illettrisme 2 - Nombre de certifications Clé@venir validées en QPV 3 - Nombre et part des bénéficiaires d'actions "e-illettrisme" en QPV	1 - Nombre et part des habitants du QPV détectés en situation d'illettrisme 2 – x certifications Clé@venir validées en QPV 3 - Nombre et part des bénéficiaires d'actions "e-illettrisme" en QPV <i>Données non disponibles</i>
Faire République	REINFORCEMENT DU LIEN SOCIAL	26	Lancer une opération de testing sur les embauches dans les grandes entreprises	En cours de déploiement	Réalisation d'un testing annuel	
			27	S'engager de manière exemplaire en matière de recrutement dans les ministères (label égalité-diversité dans la fonction publique, formation des encadrants)	En cours de déploiement	Nombre de ministères engagés dans la démarche.
		28	Généraliser les plans d'action locaux de prévention de la radicalisation (cabinet du préfet)	En cours de déploiement	Nombre de plans d'actions élaborés par les EPCI au sein des QRR	
		29	Augmenter de 200 millions d'euros sur 2018-2019 la dotation de solidarité urbaine (DSU) aux communes	Objectif atteint	Suivi de la mise en place de la mesure	
		30	Créer 1 000 postes d'adultes-relais à partir de 2019	En cours de lancement	Nombre de postes d'adultes-relais créés	0 poste d'adulte-relais créé sur Bédarieux /23 pour l'Hérault
			Doubler le nombre de postes de coordonnateurs associatifs dans les quartiers dès 2019 (1520)	En cours de lancement	Nombre de postes FONJEP créés (+ 74 en Occitanie)	x postes FONJEP créés sur Bédarieux/21 pour l'Hérault – en cours d'instruction
			Attribuer 15 millions d'euros supplémentaires aux associations nationales les plus structurantes	En cours de lancement	Suivi de la mise en place de la mesure	L'Association Française des Petits Débrouillards souhaite ouvrir une antenne sur Bédarieux
			Ouvrir 260 centres sociaux ou espaces de vie sociale d'ici 2022	En cours de lancement	Nombre de centres sociaux ou espaces de vie sociale ouverts en QPV	0 centre social et 0 espace de vie sociale ouvert dans le QPV de Bédarieux
			Assurer la revalorisation statutaire des travailleurs sociaux	En voie de finalisation	Suivi de la mise en place de la mesure	
		35	Former 20 000 acteurs de terrain par an aux « Valeurs de la République et à la laïcité »	En cours de déploiement	Nombre d'acteurs formés chaque année	X acteurs formés chaque année sur Bédarieux – chiffre non disponible, mais des actions de formation ont eu lieu en 2018, sur Béziers notamment.
36	Développer le service civique		En cours de lancement	Nombre et part des jeunes des QPV parmi les volontaires en service civique	Nombre et part des jeunes du QPV parmi les volontaires en service civique : chiffre non connu sur Bédarieux, mais on compte 17 % des jeunes des QPV parmi les volontaires en service civique	

Faire République	REINFORCEMENT DU LIEN SOCIAL	CULTURE (DRAC + préfecture DPV pour micro folies)	37	Jumeler les institutions culturelles avec les quartiers de la politique de la ville	En cours de déploiement	Nombre de jumelages avec des établissements culturels	Bédarieux compte 3 établissements engagés au profit des qpv en lien avec la DRAC : la médiathèque développe des actions de médiation à la lecture avec une politique volontariste dans ce domaine, le lieu de spectacle "la Tuilerie" mène également des actions de médiation autour du spectacle vivant, l'espace d'art contemporain oeuvre en lien avec la médiathèque sur des projets de médiation , le ciné-club développe un travail d'éducation au cinéma.
			38	Déployer les Micro-Folies	En cours de déploiement	Nombre et proportion de micro-folies déployées dans les OPV	0 micro-folie déployée
			39	Développer la pratique musicale	En cours de déploiement	1 - Nombre de projets "DEMOS" dans les QPV 2 - Nombre de projets "Orchestres à l'école" dans les QPV	0 projet DEMOS et 0 projet « Orchestre à l'école », mais 5 classes impliquées dans un projet « chœur d'enfant ».
		ÉGALITÉ FEMMES HOMMES (Délégation départementale aux droits des femmes - DDCS)	40	Agir concrètement pour faire progresser l'égalité femmes-hommes dans les quartiers	En cours de déploiement	1- Part des femmes parmi les bénéficiaires des actions de la politique de la ville 2 - Part des projets soutenus relevant de la théma-tique "égalité femme/hom- me"	Au niveau départemental (Hérault) : 1 – 50 % des femmes parmi les bénéficiaires des actions de la politique de la ville 2 – 17 % des projets soutenus relevant de la thématique "égalité femme/homme"

NIVEAU D'AVANCEMENT DES MESURES			
Objectif atteint	3		0%
En voie de finalisation	1		0%
En cours de déploiement	22		0%
En cours de lancement	14		0%
TOTAL	40		0%

Liste des membres du Conseil citoyen de Bédarieux

CONSEIL CITOYEN DE BEDARIEUX

COLLEGE ACTEURS LOCAUX ET ASSOCIATIONS				
NOM	PRENOM	SEXE	MAIL	STRUCTURE
MARTIN	CHRISTINE	F	joiedeconnaitre@orange.fr	Librairie « Joie de connaître »
MIRALLES	SYLVIE	F	joiedeconnaitre@orange.fr	Librairie « Joie de connaître »
ALBINA	ALAIN	M	alain.albina@gmail.com	FCPE
COUPIAC	JEAN	M	jcoupiac@gmail.com	La Maison Jaune
FERNANDEZ	DAVID	M	david.fernandez778@orange.fr	TRESORIER Education nationale
GALTIER	CLAUDE	M	folk-art@curiositats.fr	Curiositats
COLLEGE HABITANTS				
COSTE	THIERRY	M	thierry.coste@baena.fr	
HERMET ESPINOSA	IRIS	F	irishermet@gmail.com	PRESIDENTE
DURAND	AUDE	F	adurand1976@yahoo.fr	SECRETAIRE ET CHARGE DE COMMUNICATION

**Les signataires du
Protocole
d'Engagements
Renforcés
Réciproques
2020-2022**

Le Préfet de l'Hérault
Jacques Witkowski

Le Maire de Bédarieux
Le Président de la Communauté de
communes Grand Orb
Antoine Martinez

La Présidente de la Région Occitanie
Carole Delga

Le Président du Département de
l'Hérault
Kléber Mesquida

Le Directeur de la Caisse d'Allocations
Familiales de l'Hérault
Thierry Mathieu

Le Procureur de la République près le
TGI de Béziers
Yvon Calvet

La Rectrice de l'Académie de Montpellier
Béatrice Gille

Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Occitanie
Pierre Ricordeau

Le Président d'Hérault Habitat
Vincent Gaudy

Le Président de la Chambre des
Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault
Christian Poujol

Le Président de la Chambre des
Commerces et de l'Industrie de Béziers
Saint-Pons
André Deljarry

Le Directeur Territorial de Pôle Emploi
Joseph Sanfilippo

Le Directeur Régional de la Caisse des
Dépôts et Consignations Occitanie
Olivier Camau

Le Président du Pays Haut Languedoc
et Vignobles
Jean Arcas

